

PROF

TRIMESTRIEL - JUIN-JUILLET-AOÛT 2022 | NUMÉRO 54

DOSSIER

Lutter contre le (cyber) harcèlement

Le cerveau se reconfigure
par les apprentissages

Former des instits
primaires bilingues

Des projets d'élèves
dans la stratosphère

Le monde d'après...



Le harcèlement et son avatar cyber constituent une réelle préoccupation au sein des écoles. Le point dans notre dossier © iStock/Daisy-Daisy

Bon sang, mais quelle mouche nous pique ? Retour des embouteillages, urgences à tous les étages, agendas hypertrophiés, festivités en tous genres et à toute heure... Comme si nous devions rattraper tout ce qui n'a pu se faire pendant ces mois de prudence ou carrément de blocus ! Faire en trois mois ce qui fut annulé ou reporté depuis deux ans. Vite, vite, vite,...

Autour de moi, de 7 à 77 ans, je n'entends plus que ça : « débordé », « épuisé », « pas le temps », « trop de choses à faire »,... Je ne vois que ça : de jeunes adultes bardés de diplômes en burn out après moins de 5 ans de boulot ! Et je lis qu'il y a aujourd'hui dans notre pays de Cocagne davantage de malades longue durée que de sans-emploi !

Serais-je le seul à entendre une petite voix intérieure me rappeler qu'on s'était tous promis-juré de ne pas revenir au monde d'avant ? M'implorer de prendre le temps pour les « vraies choses qui comptent » ? Jules Renard écrivait déjà en 1898, dans son *Journal*, que « *Le temps perdu ne se rattrape jamais...* » Et concluait par cette ironique recommandation : « *Alors, continuons de ne rien faire* ». C'est un peu fort, mais prenons le temps... de bien faire !

Comment en effet bien prévenir et lutter contre le (cyber)harcèlement si on ne prend pas le temps de comprendre les mécanismes à l'œuvre, d'observer, de diagnostiquer ? Notre dossier y invite, et présente des projets déjà appliqués avec succès ici ou là.

Ce numéro de juin s'ouvre sur quatre pages consacrées au projet Story-me, totalement en phase avec une orientation positive des jeunes. Focus aussi sur l'accueil des élèves venus d'Ukraine, sur un très beau spectacle qui peut aider petits et grands à surmonter un deuil douloureux, ou sur les Classes d'eau destinées aux classes de la 2^e à la 6^e primaire, entre autres sujets...

Bonne lecture, dans ces pages ou via www.enseignement.be/prof. Prochain numéro le lundi 5 septembre. ●

Didier CATTEAU
Rédacteur en chef



L'INFO Vers une orientation positive >4

Scolariser les enfants ukrainiens >8

Rythmes scolaires >10

monespace.fw-b.be, c'est votre espace ! >11

S'ouvrir aux langues et aux cultures >12

De l'Autre Côté >13

Hydro-citoyens de demain >14

Supérieur : s'inscrire plus tôt, réussir son Bac 1 en deux ans >15

L'ACTEUR Instit bilingue, c'est *tof* ! >16

DOSSIER Lutter contre le (cyber)harcèlement entre élèves >18

FOCUS Des élèves gonflés >28

TABLEAU DE BORD Évolution des équivalents temps plein >30

CLIC & TIC Mieux connaître la culture médiatique de ses élèves >31

DROIT DE REGARD Apprendre à respecter les différences >32

LIBRES PROPOS Bernard Delvaux : « Voulons-nous encore vraiment une École commune ? » >34

LECTURES L'intelligence émotionnelle à l'école et en famille >36

À VOTRE SERVICE La nouvelle application Manolo >37

CÔTÉ PSY Le cerveau se reconfigure au cours des apprentissages >38

À VOTRE SERVICE Donnez-nous un jardin >40

CARTE PROF Prenons le large ! >43

Le Domaine du Fourneau Saint-Michel >44





Le droit d'auteur pour les enseignants

Face à un manuel scolaire, un livre, du contenu vidéo ou audio, on se demande parfois si on peut les reproduire, les diffuser en classe, les envoyer par courriel aux élèves. Pour fournir des informations sur l'utilisation de contenus protégés par le droit d'auteur dans le cadre de l'éducation et de la formation, en particulier en ligne, l'Observatoire européen de la propriété intellectuelle publie une foire aux questions (FAQ) *Droit d'auteur pour les enseignants*. euipo.europa.eu/ohimportal/fr/web/observatory/faq-teachers-be#faqanchor_BE

Le barème 501 ouvert à des enseignants de l'ESAHR

Un décret adopté par le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles devrait permettre à quelque 860 professeurs de l'enseignement secondaire artistique à horaire réduit (ESAHR) d'accéder au barème 501, moyennant la réussite d'un module de formation. Seuls ceux qui sont porteurs d'un titre requis fondé sur un master à finalité didactique ou complété de l'AESS pourront y accéder.



Des webinaires d'information sur le tronc commun

Des webinaires d'information sur le tronc commun ont été organisés en mai, à destination des directions d'établissements et des enseignants. Si vous avez manqué ce webinaire, il est possible de retrouver l'intégralité du contenu des sessions sur la chaîne Youtube Enseignement.be ou via cutt.ly/webinaires-tronc-commun.



S'INSCRIRE AU JURY CAP

L'inscription au jury délivrant le Certificat d'aptitudes pédagogiques (CAP) aura lieu entre le 15 et le 30 juin, après appel aux candidats via le *Moniteur*. Le Jury invite ces derniers à préparer leur dossier d'inscription. Infos via <https://jurycap.cfwb.be/inscriptions>. Contact : jurycap@cfwb.be. Le Certificat d'aptitudes pédagogiques est destiné aux enseignants en fonction ne disposant pas d'une composante pédagogique ou à toute personne envisageant une carrière dans l'enseignement (sous conditions de diplôme).

Le parcours des élèves de 3^e année

Là aussi, le parcours est articulé sur une base annuelle d'octobre à juin, mais il diffère quelque peu. Trois moments-clés ont rythmé l'année scolaire.

Le moment « *Rencontre de soi* », animé par l'ASBL Odyssee, permet aux élèves de se découvrir eux-mêmes, en deux heures. Grâce à l'activité « *arbre de vie* », ils ont exploré les facettes de leur personnalité.

Nous évoquons en pages 6 et 7 la journée Story-me, au cours de laquelle les associations Odyssee, Les Ambassadeurs, LJE et Déclic ! ont organisé divers ateliers ayant pour sujet la poursuite de la rencontre de soi, des rencontres inspirantes avec différents « *Rôles modèles* » et la découverte de métiers. Soit en lien avec le profil des élèves, soit très différents, afin d'ouvrir le champ des possibilités.

À la suite de cette journée, des heures en classe ont été prévues et animées par l'association LJE afin de mettre en projet chaque jeune en l'amenant à réfléchir sur son parcours professionnel. « *Comment concrétiser le projet qui me tient à cœur et comment communiquer autour de ce projet ?* » Sachant que pour certains, le choix d'une filière qualifiante reste difficile à défendre auprès des parents, des copains voire certain-e-s enseignant-e-s.

Pourquoi apprendre à s'orienter ?

Selon l'Union européenne, l'orientation est un « *processus continu qui permet aux citoyens, à tout âge et tout au long de leur vie, de déterminer leurs capacités, leurs compétences, leurs intérêts ; de prendre des décisions en matière d'éducation, de formation et d'emploi ; et de gérer leurs parcours de vie personnelle dans l'éducation et la formation, au travail et dans d'autres cadres où il est possible d'acquérir et d'utiliser ces capacités et compétences.* »

Comment aider un élève à construire son projet de vie ? L'aider à se connaître pour poser un choix éclairé ? Le développement du tronc commun polytechnique s'inscrit dans cette perspective. Ainsi, les

domaines transversaux 6 (Créativité, Engagement et Esprit d'entreprendre) et 7 (Apprendre à apprendre et Poser des choix), repris dans les nouveaux référentiels, visent spécifiquement ces capacités à se connaître, à poser des choix construits, positifs et réfléchis puisque basés sur des apprentissages polytechniques, sur la découverte d'activités et métiers mal connus ou inconnus.

Des objectifs que l'on retrouve dans le projet Story-me. Pour rejoindre ce projet <https://www.story-me.be/> ou contacter Gaëlle Bomans, chargée du projet Story-me à la Fondation pour l'Enseignement gaelle.bomans@fondationenseignement.be. ●

Hedwige D'HOINE

⁽¹⁾ Fondations Degroof-Petercam, Jean-François Peterbroeck, Emile Bernheim, BNP Paribas, Engie et Porticus, et la Fondation pour l'Enseignement, mandatée pour son opérationnalisation.

⁽²⁾ Pour en savoir plus : <http://www.worldskills.be>

LES ASSOCIATIONS PARTENAIRES

Déclic ! organise des ateliers pour apprendre à se connaître, construire son projet de vie. Elle organise des rencontres avec des professionnels de divers domaines et la découverte d'entreprises. <https://declicbelgium.be/>

Les Ambassadeurs d'expression citoyenne sont des jeunes qui ont profité d'outils ou de démarches citoyennes et qui s'engagent ensuite pour les partager avec d'autres. Ils proposent des animations spécifiques au sein des écoles pour favoriser l'accrochage scolaire et la citoyenneté. <https://ambassadeurs.org/>

Odyssee accompagne des ados en rupture/décrochage scolaire afin de leur permettre de se remettre en projet et redevenir acteurs de leur avenir peu importe leur origine, leur statut social, leur situation familiale, leur handicap. <https://www.odysseeasbl.be/>

LJE – les jeunes entreprises a pour objectif de stimuler l'esprit d'entreprendre chez les jeunes âgés de 8 à 25 ans. Leurs objectifs sont de stimuler, révéler et activer l'entrepreneuriat des jeunes par des programmes adaptés à chaque tranche d'âge et selon l'apprentissage par l'action. <https://www.lje.be/fr>

Missaly partage des expériences positives en communiquant autour de personnalités inspirantes issues de la diversité. <https://www.missaly.be/>

À la rencontre de soi

Se poser des questions pour se découvrir. Se mettre à nu, se dévoiler. Une journée d'activités pour se rencontrer, voilà les objectifs de la journée Story-me du 18 janvier.

« Je regarderai l'autre différemment »

Marie Mbende, 16 ans.

PROF : Qu'avez-vous appris sur vous, sur les autres, au cours de ces journées ?

Marie Mbende : Je me suis rendu compte que mon option me convient. Pourtant, j'ai doublé et ce n'était pas un choix réfléchi au départ. Les activités permettent de savoir ce que l'on veut et si on est dans le bon.

Est-ce la première fois, dans votre parcours scolaire, que vous avez ce genre d'activités ?

De manière si profonde, oui. J'ai trouvé cela super, car on a pu s'exprimer librement, montrer qui on est et on s'est sentis écoutés. Je trouve que tous les élèves devraient avoir ce genre de réflexion en classe. Les activités, l'air de rien, nous font réfléchir sur nous, notre vie.

Les activités ont déjà commencé lorsque je frappe à la porte de la classe de 3TQ sociales du Centre scolaire Saint-Adrien Val Duchesse, à Ixelles. Les élèves sont assis en cercle ; des Ambassadeurs animent ce premier atelier du matin, baptisé *À la rencontre de soi : mes valeurs, mes combats*.

Lors de la séance précédente, les élèves avaient construit les racines de leur arbre de vie. Aujourd'hui, ils construisent le tronc. En mars, ils le finaliseront par le houppier.

Spontanément, un élève me présente l'activité en cours et me demande si je reste observatrice ou si je participe. Le cercle s'agrandit et je suis intégrée au groupe qui n'est plus une classe d'élèves, mais un groupe d'ados.

Je les regarde, je les écoute et je partage avec eux cette journée tel un cadeau qu'ils nous font, à nous, adultes. Par des animations simples, ils vont se poser des questions sur eux, sur leurs valeurs, sur ce qui est important à leurs yeux. Les réponses sont belles et puissantes.

Ces ados de 14 à 17 ans vont se dévoiler avec pudeur. Les mots sont forts, les émotions dans la voix, certains yeux sont humides. Ils parlent d'eux comme ils ne l'ont jamais fait dans une classe. Pas de rire, pas de moquerie, un silence où l'écoute et l'empathie sont palpables. À la rencontre de soi et à la rencontre de l'autre, c'est certain ! ●

H. D'H.

Entrer dans le projet Story-me

Enseignante, Laurence de Brocqueville coordonne le projet Story-me au sein du Centre scolaire Saint-Adrien Val Duchesse, à Ixelles.

PROF : Pourquoi avez-vous décidé de participer au projet ?

Laurence de Brocqueville : Cela correspondait à un besoin des enseignants de travailler sur l'orientation des élèves. Trop souvent, en conseil de classe, nous sommes dépourvus au moment d'orienter un élève. Comme dans un cul-de-sac face aux possibilités offertes, car le jeune n'a pas travaillé son projet de vie, n'a pas réfléchi à ses désirs. Story-me permet aux élèves de réfléchir sur leur avenir et de changer leur regard sur eux-mêmes. Grâce aux formations organisées par l'IFC nous apprenons à mieux connaître les aspirations de nos élèves. On peut les accompagner autrement dans la construction de leur projet. Au terme de la journée, je porte un autre regard sur les élèves. Ils se personnifient. On voit émerger des volontés. On voit qu'ils sont heureux de s'exprimer, de parler d'eux et que pour certains, c'est la première fois qu'ils se posent les questions *Qu'est-ce que je vais faire de ma vie ?* ou *Qui suis-je et qu'est-ce qui est important pour moi ?*

« Apprendre à apprendre et poser des choix » est un nouveau domaine du tronc commun. Vous sentez-vous outillée pour répondre à ses objectifs ?

Je dirais en voie d'acquisition. Personnellement, oui, par les formations suivies. Mais la majorité des enseignants ne le sont pas. Un projet comme Story-me apporte beaucoup d'outils et permet d'intégrer cet aspect dans les cours.



© FWB / PROF

« Une nouvelle approche de l'orientation »

Témoignages d'élèves et enseignants rencontrés lors de la journée Story-me, à l'Athénée royal Bruxelles 2 à Molenbeek.

DU CÔTÉ DES ÉLÈVES...

Geovanna Dos Santos et Mariam Akakchar sont élèves en 3 TQ sciences à l'Athénée Bruxelles 2. Voici ce que Story-me leur a appris.

Geovanna et Mariam : Nous avons trouvé ces journées et surtout les activités très chouettes. Il faut reconnaître que les animatrices y sont pour beaucoup. Elles ont beaucoup de dynamisme et d'énergie. Elles sont très enthousiastes.

Geovanna : J'ai appris beaucoup de choses sur moi-même, mais aussi sur les autres.



Manuel Mendicino, Ève Vallée et Alison Deroo enseignent à l'Athénée royal Bruxelles 2, à Molenbeek, et participent avec leurs élèves aux activités liées au projet Story-me. Impressions.

PROF : En quoi un projet comme Story-me est-il utile ?

Ève Vallée : Il est plus qu'utile, il est important ! Pour motiver, re-motiver. Pour que les élèves reprennent confiance en eux. Trop, parmi eux, sont dans la section parce qu'ils ont raté ailleurs. Il faut les aider à redonner du sens à ce qu'ils font, et à redevenir acteurs de leurs choix.

Alison Deroo : De nombreux élèves sont en décrochage et la crise Covid a aggravé les choses. Beaucoup de nos élèves sont perdus ; ils ne savent pas vers quoi ni comment s'orienter. C'est pour cela que nous avons été motivées par le projet Story-me, car il s'agit d'une nouvelle approche de l'orientation. Il renforce la relation prof-élèves ; il change l'image que l'on peut avoir d'eux. On les voit avec un autre œil, mais eux aussi nous voient autrement.

À la fin de la matinée, qu'avez-vous découvert sur vos élèves ?

Manuela Mendicino : J'ai un autre regard. J'ai même découvert la voix de certains qui habituellement ne parlent pas, et encore moins d'eux. Ici, ils ont parlé de choses dont ils ne parlent pas habituellement.

È.V. : Nous avons créé du lien. En nouant ces liens, nous sommes devenus humains aux yeux des élèves et plus simplement des profs.

A.D. : Si je savais que la famille était importante pour eux, j'en ai eu la preuve ce matin à travers leurs divers témoignages. À quel

point leurs parents sont inspirants pour eux de par leur abnégation, leur courage à surmonter les épreuves. Il y avait beaucoup de douleur, d'émotion dans leurs témoignages. Comme cette élève plutôt grande gueule en classe qui s'est effondrée en larmes en parlant de son petit frère. Comme quoi, il ne faut pas se fier aux apparences...

Qu'allez-vous retirer de la formation préparatoire au projet et de ces journées ?

A.D. : Lors de la journée de formation préalable, nous avons eu le même genre d'activités que les élèves aujourd'hui, mais à notre niveau. Je vais intégrer ces techniques dans mes cours afin d'apporter un lien plus social entre mes élèves et moi. Mais il faut être honnête : il faudrait plus de projets comme Story-me, que nous soyons plus armées, plus formées et outillées (en matériel, en outils et en motivation). Voilà ce qu'il faudrait pour pouvoir aller au fond des choses.

È.V. : C'est vrai, nous manquons de matériel et puis, il faut le reconnaître, les nombreuses absences des élèves sont un frein pour mener un projet sur le long terme. Cela peut jouer sur la motivation des profs à s'inscrire dans des projets. Et sans motivation, on ne va pas loin.

Emmanuelle, animatrice de l'ASBL

Odysée : C'est dommage que seules les écoles techniques et professionnelles s'inscrivent dans ce projet, car apprendre à se connaître, découvrir les parcours possibles et travailler l'estime de soi, c'est valable pour tous les élèves. Je suis toujours triste quand je vois le manque d'estime qu'ont les élèves d'eux-mêmes et aussi, le manque d'estime que l'on a pour certaines sections. ●

H. D'H.

Scolariser les enfants ukrainiens en Belgique

Depuis quelques mois, de nombreuses familles ukrainiennes fuient les zones de guerre et arrivent en Belgique. Comment les écoles accueillent-elles ces élèves ?

Ce n'est pas la première fois que la Belgique est confrontée à l'afflux de réfugiés fuyant des zones de conflits. Ce qui est particulier ici, c'est le nombre important de personnes arrivant en un court laps de temps dans notre pays.

Ainsi, au 26 avril, 2 177 enfants ukrainiens étaient inscrits dans nos écoles : 23 % en maternel, 49 % en primaire, 28 % en secondaire. Le Centre national de Crise référence 36 468 personnes qui se sont enregistrées au Heyssel et qui ont reçu le statut de « protection temporaire ».

Parmi ces personnes, 34,5 % sont en âge de scolarité, ce qui signifie que 12 589 enfants en âge de scolarité sont passés par le Heyssel. Par ailleurs, les responsables politiques se préparent à l'arrivée de 104 000 réfugiés en Belgique. Et parmi eux, une grande proportion de jeunes à scolariser.

L'enjeu est donc immense : répartir ces personnes sur le territoire, et donc aussi dans nos écoles ; poursuivre la scolarité de ces enfants dont la langue maternelle n'est pas l'une des langues nationales ; et s'assurer que les obligations scolaires propres à la Belgique soient respectées. Ce qui n'est visiblement pas le cas au vu des chiffres répertoriés. À ce jour, le nombre d'enfants scolarisés est inférieur au nombre de mineurs inscrits au Centre national de Crise.

Le dispositif DASPA

Bien avant la crise ukrainienne, la Fédération Wallonie-Bruxelles avait déjà mis en place, dans les écoles qui en avaient exprimé le besoin, un Dispositif d'Accueil et de Scolarisation des élèves Primo-arrivants et assimilés (DASPA) ou des classes passerelles.

Cette année scolaire, 164 écoles offrent cet encadrement particulier. Dans le fondamental, cela concerne 54 écoles en Wallonie et 45 à Bruxelles. Et pour le secondaire, 45 en Wallonie et 21 à Bruxelles.

Les DASPA permettent aux élèves de moins de 18 ans, primo-arrivants ou assimilés, d'intégrer une classe particulière, avec un encadrement spécifique, pour apprendre le français et les remettre à niveau afin qu'ils puissent rapidement intégrer le niveau approprié au cursus ordinaire. Au vu des réalités d'accueil liées à cette crise, soit les DASPA existants bénéficient d'un encadrement supplémentaire, soit de nouveaux DASPA ont été créés. À partir de l'inscription de huit enfants primo-arrivants ou assimilés, une école peut ouvrir un DASPA et bénéficier des mesures particulières qui l'accompagnent ⁽¹⁾. Aujourd'hui, dès huit élèves, une classe DASPA génère 12 périodes de cours dans le fondamental et 11 en secondaire ; il faut 12 élèves supplémentaires pour doubler la mise.

Scolarisation sans DASPA

Mais tous les enfants primo-arrivants ne sont pas forcément inscrits dans des écoles disposant d'un DASPA. Et ces dernières ne sont pas toutes dans les normes pour en créer un. Comment se passe alors l'intégration et la scolarisation de ces enfants ayant des besoins d'encadrement particuliers ? Si cette situation est cristallisée aujourd'hui autour de l'accueil des élèves ukrainiens, elle n'est pas neuve.

En effet, de nombreuses écoles inscrivent des jeunes primo-arrivants depuis des années, et font face à ces problématiques que sont l'apprentissage du français, l'intégration à un groupe qui est déjà constitué, et la découverte et la confrontation de codes culturels parfois très différents. Sans oublier les traumatismes de ces jeunes qui fuient souvent des situations dramatiques. ●

Hedwige D'HOINE

⁽¹⁾ Voir les circulaires 8507, 8517 et 8593 pour l'enseignement obligatoire, 8551 pour la promotion sociale, et 8552 pour le supérieur (www.enseignement.be/circulaires).



La réalité du terrain

À Bruxelles surtout, mais aussi en Wallonie, les écoles s'organisent.

Échevine de l'Instruction publique francophone de Bruxelles Ville, Faouzia Hariche nous fait part de ce qui est mis en place sur le terrain.

PROF : À quelles difficultés vos équipes enseignantes et vous êtes-vous confrontées ?

Faouzia Hariche : Dès l'annonce de l'arrivée de familles ukrainiennes en Belgique, les écoles ont été encouragées à inscrire ces enfants. Les réactions ont été immédiatement positives. Comme nous disposons d'écoles ayant un DASPA, nous conseillons les parents d'y inscrire leurs enfants. Mais le choix d'école leur appartient. Souvent, ils choisissent une école près de leur domicile ou des écoles où ils y ont des connaissances.

Pour les écoles ayant un DASPA, cela n'a rien changé à leurs habitudes. Tout roule. Ce sont des professionnels formés et outillés pour accueillir et enseigner aux élèves primo-arrivants. Par contre, c'est plus compliqué dans les établissements sans DASPA.

Quelles sont les difficultés, dans ces écoles ?

D'abord d'un point de vue organisationnel. Il faut veiller à ce que cet accueil ne chamboule pas la classe « ordinaire », surtout que nous arrivons à une période de révisions et d'évaluations.

Ensuite, il faut également « évaluer » ces enfants afin de les mettre dans une classe qui leur convienne. Des soucis de planification se

posent également, car on ne sait pas de quoi demain sera fait.

La langue est un souci important. Même si de nombreux enseignants parlant l'ukrainien ou une langue proche se sont spontanément portés volontaires soit pour traduire des documents, jouer les interprètes et bien sûr enseigner le français. Il y a aussi la crainte de ne pas trouver le personnel pour encadrer ces élèves.

Comment cela se traduit-il sur le terrain ?

Beaucoup d'enseignants donnent bénévolement des cours de français. Pour communiquer, les enseignants utilisent aussi un petit fascicule de pictogrammes, des manuels et des plateformes en ligne.

Nous avons la chance d'être un « gros » pouvoir organisateur et nous avons une personne spécialisée dans le droit international, qui va dans les classes accueillantes pour expliquer la situation. Cela permet d'aborder les problèmes de géopolitique, mais aussi de développer l'empathie.

Enfin, il a été demandé aux CPMS d'être présents car il pourrait y avoir des enfants dans des difficultés psycho-sociales ou économiques. À ce stade, il me revient que les résultats scolaires de ces enfants sont plutôt bons, surtout en mathématiques. Donc, les enseignants se focalisent sur l'apprentissage du français, tout en étant vigilants car il ne faudrait pas que ces enfants perdent les compétences et savoirs qu'ils avaient auparavant.

Beaucoup d'ailleurs continuent leurs apprentissages via les plateformes ukrainiennes d'enseignement, ce qui indique qu'ils espèrent retourner dès que possible en Ukraine. Nous verrons en septembre comment évolue la situation pour continuer ce qui est déjà mis en place. Mais je tiens à dire qu'une fois encore, tous les enseignants en DASPA et hors DASPA font un travail fabuleux dans des conditions pas toujours simples. ●

H. D'H.

DES RESSOURCES

- La plateforme de ressources pédagogiques e-classe propose une thématique compilant des ressources variées, mais aussi des dossiers précis. www.e-classe.be/guerre-ukraine
- *Aborder le sujet de la guerre en Ukraine avec les élèves* offre des pistes et conseils sur les façons d'aborder le sujet avec les élèves, spécialement avec les plus jeunes. www.e-classe.be/guerre-ukraine-aborder
- *Expliquer la guerre en Ukraine aux élèves* propose des ressources permettant de répondre à des questions factuelles, de revenir sur les causes et le déroulement du conflit. www.e-classe.be/guerre-ukraine-expliquer
- *Comprendre la guerre en Ukraine sur base de cartes* suggère des pistes pour approfondir la compréhension du conflit dans ses aspects géostratégiques, géopolitiques et géoculturels. www.e-classe.be/guerre-ukraine-cartes
- *Guerre en Ukraine : médias, information et désinformation* s'attache aux *fake news* liées au conflit, et à la façon d'aborder cette actualité par l'éducation aux médias. www.e-classe.be/guerre-ukraine-medias
- Comment communiquer ? L'Europe a développé un livret pratique présentant des pictogrammes pouvant vaincre les premières barrières de communication. data.europa.eu/doi/10.2830/060217

Rythmes scolaires : ce qui change pour les membres du personnel

Dès le 29 août 2022, il n'y aura plus 300 à 303 jours entre rentrée et fin d'année scolaires, mais 313. La réglementation a donc été adaptée. Explications.

Adoptée fin mars, la réforme des rythmes scolaires prévoit entre autres que, sauf exception, le dernier lundi du mois d'août et se terminera toujours le premier vendredi du mois de juillet, en lieu et place des 1^{er} septembre et 30 juin. De ce fait, la durée de prestation des membres du personnel passera de 300/303 à 313 jours. La circulaire 8568 du 2 mai 2022 ⁽¹⁾ détaille les principaux changements qui auront lieu, dès la rentrée prochaine, pour les membres du personnel, dans plusieurs domaines. Mais d'abord, qui est concerné ?

Concerné-e ou pas ?

La réforme s'appliquera dans l'enseignement fondamental, secondaire, ordinaire et spécialisé, dans l'enseignement secondaire artistique à horaire réduit et en promotion sociale (tant secondaire que supérieur). Les CPMS continueront à vivre au rythme « 1^{er} septembre – 31 août », mais les périodes de congés des agents des CPMS seront adaptées aux nouveaux rythmes scolaires, afin de maintenir la plus grande accessibilité des services par ses publics bénéficiaires, précise la circulaire.

Attention : les adaptations de congés ne s'appliquent pas aux membres du personnel de l'enseignement supérieur (Hautes Écoles, Écoles supérieures des arts et instituts supérieurs

d'architecture). De même, les congés des membres du personnel du Service général de l'Inspection ne sont pas modifiés par la réforme. La circulaire précise les adaptations pour chaque catégorie de personnel : personnel directeur et enseignant (en fonction de recrutement/de sélection) ; personnel auxiliaire d'éducation (en fonction de recrutement/de sélection) ; personnel social, psychologique et paramédical ; personnel administratif et ouvrier... On vous invite donc à vous y référer.

Quelles adaptations ?

Les adaptations détaillées ici concernent les congés de vacances annuelles, les autres congés/absences/disponibilités, la pension de retraite, le statut pécuniaire et la rémunération, la maladie et le remplacement, et le statut administratif. Des adaptations effectuées tout en respectant les principes de droit constant et de conservation des équilibres actuels, précise la circulaire. Bien entendu, hormis la rentrée avancée au 29 août 2022, les règles actuellement en vigueur restent encore d'application jusqu'au 28 août. •

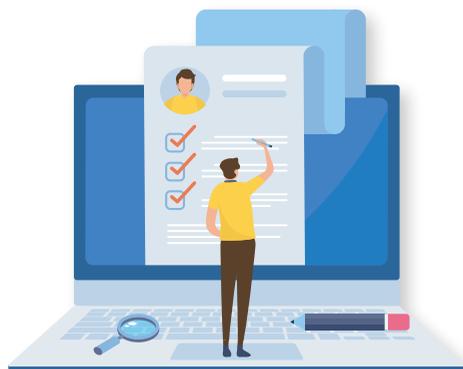
D.C.

⁽¹⁾ Qui complète les autres circulaires déjà parues à propos de la réforme des rythmes scolaires (8418, 8488, 8535 et 8536) www.enseignement.be/circulaires

CALENDRIER SCOLAIRE 2022-2023

AOÛT							SEPTEMBRE							OCTOBRE							NOVEMBRE							DÉCEMBRE							JANVIER								
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D		
1	2	3	4	5	6	7				1	2	3	4							1	2	1	2	3	4	5	6				1	2	3	4							1		
8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11	3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13	5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8		
15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18	10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20	12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15		
22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25	17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27	19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22		
29	30	31	26	27	28	29	30	24	25	26	27	28	29	30	31	28	29	30	26	27	28	29	30	31	23	24	25	26	27	28	29	30	31										
FÉVRIER							MARS							AVRIL							MAI							JUIN							JUILLET								
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D		
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9	1	2	3	4	5	6	7				1	2	3	4							1	2
6	7	8	9	10	11	12	6	7	8	9	10	11	12	10	11	12	13	14	15	16	8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11	3	4	5	6	7	8	9		
13	14	15	16	17	18	19	13	14	15	16	17	18	19	17	18	19	20	21	22	23	15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18	10	11	12	13	14	15	16		
20	21	22	23	24	25	26	20	21	22	23	24	25	26	24	25	26	27	28	29	30	22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25	17	18	19	20	21	22	23		
27	28	27	28	29	30	31	27	28	29	30	31	29	30	31	29	30	31	26	27	28	29	30	24	25	26	27	28	29	30	24	25	26	27	28	29	30	31						

■ Début et fin d'année scolaire ■ Jours de congé ■ Vacances d'été



monespace.fw-b.be, c'est votre espace !

2 espaces

citoyen



membre des personnels
de l'enseignement

Connexion via



eID



itsme



application
mobile



code de sécurité
envoyé par mail

Un tableau de bord pour accéder à différents services

Profil	Documents	Formulaires	Applications en SSO*	Démarches
Adresse E-mail Téléphone Données bancaires Identifiant cerbère et mot de passe Numéro de matricule	Fiches de paie Fiches fiscales Modèle de déclaration de prime syndicale Demande de congé pour mission ...	Certificat médical pré rempli Déclaration d'accident de travail	e-classe.be happi (*Accès immédiat sans devoir s'identifier à nouveau)	Partager ses pratiques éducatives Formulaire pour accueillir un-e cinéaste en classe Diverses démarches accessibles pour postuler dans l'enseignement Solliciter un duplicata de ma carte PROF Déclarer mes prestations mensuelles d'enseignement à distance / e-learning (ADEL) Accueillir un-e cinéaste en classe

Enquête

sur les pratiques enseignantes

L'équipe de recherche DiNarr, pour Didactique & Narratologie, de l'université de Lausanne, a lancé une enquête à destination des enseignant-e-s de français du secondaire en Belgique, en France, en Suisse et au Québec.

Sous la forme d'un questionnaire en ligne intitulé *Quelle place pour la théorie du récit dans l'enseignement du français ?*, DiNarr s'intéresse à la place des outils d'analyse du récit dans les pratiques enseignantes actuelles : www3.unil.ch/limes5-prod/index.php/537267 (durée de 15 à 30 minutes).

Rencontres pédagogiques d'été

ChanGements pour l'Égalité, mouvement d'éducation permanente, organise ses 51^{es} Rencontres pédagogiques d'Été du 13 au 18 août à La Marlagne. Des ateliers de 3 ou 6 jours sont prévus sur des thèmes comme la pédagogie institutionnelle, les petites formes théâtrales, le FLA, la gestion positive des conflits, l'école du dehors, etc.

Inscription avant le 2 juillet via cgeweb.be/evenement/rpe-2022/
Infos via rpe@changement-egalite.be

Prix Reine Mathilde

Le Prix Reine Mathilde 2022 a été décerné à l'ASBL Brake-Out, organisation œuvrant en faveur de l'inclusion des jeunes avec un handicap mental. Des étudiants étrangers participant au programme Erasmus avec la Haute École Artesis Plantijn d'Anvers apprennent à connaître les talents et intérêts de jeunes avec un handicap mental et les aident à trouver un stage dans une entreprise ou organisation des environs.

Le jury était composé d'élèves de secondaire de l'Athénée Royal de Woluwe Saint-Lambert et du Sint Jozefscollege d'Alost. kmf-frm.be/fr/prix-reine-mathilde

Bâtiments scolaires et plan de relance européen

Le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a adopté un nouveau décret organisant la répartition des fonds européens (269 millions d'euros) dédiés à la rénovation des bâtiments scolaires.

La clé de répartition entre réseaux, initialement prévue, est supprimée. C'est la qualité des projets (introduits en 2021) qui guidera l'affectation des moyens. Par ailleurs, un taux de financement de 65 % est fixé pour l'ensemble des pouvoirs organisateurs bénéficiaires.

Prix de l'ABPF

L'Association belge des Professeurs de Français (ABPF) a décerné son tout premier prix à destination d'étudiant-e-s en dernière année de bachelier/master en FL1 et FLES. Il récompense des dispositifs utilisables en classe à l'issue d'un stage, d'un travail d'ateliers de formation professionnelle, d'un travail de fin d'études, d'un mémoire, etc.

Les lauréates sont réparties avec une petite somme d'argent et des outils didactiques. Présentations des gagnantes et séquences primées à découvrir via www.abpf.be (onglet Actualités).

Prix Première Victor 2022

Le Prix Première Victor du Livre Jeunesse 2022 est attribué par de jeunes lecteur-riche-s à Isabelle Roy pour son roman *Hackers*. Dans les deux tomes du roman, elle offre une histoire captivante qui se déroule dans l'univers du piratage informatique.

Le Prix est doté d'un montant offert par le Fonds Victor qui encourage les 12-15 ans à la lecture et d'une campagne de promotion offerte par La Première sur toutes ses plateformes. L'œuvre sélectionnée sera traduite en braille et enregistrée sous forme d'audio-livre. Les livres sélectionnés pour l'édition 2022-2023 sont connus : www.lefondsvictor.be (> Nos actions > Prix Première).

S'ouvrir aux langues et aux cultures

Le programme Ouverture aux Langues et aux Cultures (OLC) offre aux élèves des cours de langue et une ouverture aux autres. Il s'inscrit dans un partenariat entre Fédération Wallonie-Bruxelles et dix pays.

Le programme OLC s'adresse à tous les élèves de l'enseignement obligatoire, du maternel au secondaire, de l'ordinaire et du spécialisé. En 2022, quelque 400 écoles ont proposé des cours d'éveil aux langues, des cours de langues et des cultures d'un des dix pays partenaires : Chine, Corée, Espagne, Grèce, Italie, Maroc, Turquie, Tunisie, Portugal et Roumanie.

Types de cours proposés

Il s'agit soit de cours de langues organisés en dehors de l'horaire obligatoire, assurés par un enseignant OLC étranger, et ouvert aux élèves volontaires. Soit des cours d'ouverture aux langues et aux cultures intégrés à l'horaire et dispensés à la classe entière.

En maternel, le programme OLC permet de soutenir les enseignants dans le cours d'éveil aux langues intégré dans le nouveau référentiel du tronc commun. Certains établissements, ayant intégré dans leur contrat d'objectifs le vivre-ensemble et la citoyenneté, profitent du programme OLC pour les atteindre.

Le cours d'ouverture aux langues et aux cultures est assuré en étroite collaboration par l'enseignant OLC et les enseignants de l'école inscrite dans ce programme.

L'objectif de ce cours est d'ouvrir à l'autre, à la diversité culturelle et linguistique, de « *préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures* » (article 6 du décret Missions).

Partenariat avec un ou plusieurs pays

Ainsi, un établissement scolaire peut choisir de nouer des partenariats avec plusieurs pays du programme, puisqu'il s'agit de bâtir des ponts entre les apprentissages et les cultures à découvrir via les langues.

Un exemple ? L'école fondamentale communale Georges Désir, à Woluwe-Saint-Lambert, participe au projet et le partenariat OLC change chaque année afin de varier l'offre proposée et d'ouvrir les enfants au plus grand nombre de cultures et langues possibles tout le long de la scolarité.

D'autres établissements scolaires s'inscrivent dans le programme OLC, nouent des partenariats multiples et proposent aux élèves différents cours de langue souvent parce qu'ils ont une population de nationalités et d'origines différentes. Des cours qui permettent à ces jeunes et aux autres de mieux connaître la langue et la culture de l'autre.

Des établissements scolaires nouent des partenariats avec certains pays afin de répondre à la demande des jeunes et/ou de leurs parents. Par exemple, pour répondre à l'engouement des jeunes pour la K-pop de Corée du Sud, des écoles vont nouer des partenariats avec la Corée du Sud lors de la prochaine rentrée scolaire.

Annuellement, les écoles intéressées par l'un des types de cours doivent s'inscrire ou se réinscrire si elles ont déjà un partenariat ⁽¹⁾.

Hedwige D'HOINE

⁽¹⁾ Tous les détails via www.enseignement.be/olc, la circulaire 8540, ou en prenant contact avec l'équipe OLC de la Direction générale de l'Enseignement obligatoire : isabelle.pistone@cfwb.be ou gregory.jac@cfwb.be.

De l'Autre Côté

Trois classes de troisième primaire de l'Institut Sainte-Ursule, de Forest, remplissaient la salle de spectacle de La Roseraie pour l'une des premières scolaires du spectacle *De l'Autre Côté* joué par Olivia Auclair⁽¹⁾. Elle en est l'auteurice des chansons et du texte mis en scène par Benoît Pauwels.

Prunelle a dix ans. Joyeuse et pleine de vie, elle apprend que sa maman vient de mourir. Après une succession d'émotions comme le choc, le déni, la colère, la tristesse, arrivent les questions. Les réponses, elle va en trouver certaines avec l'aide de la Mort (interprétée et chantée par la comédienne... parmi sept autres personnages). Laissons la parole à Olivia Auclair...

PROF : D'où est née l'idée d'un spectacle sur ce thème de la mort ?

Olivia Auclair : En apprenant qu'un ami venait de perdre son papa, j'ai pris un stylo, une feuille et j'ai retranscrit des souvenirs de mon histoire personnelle. Ce que j'avais écrit étaient les prémices de ce spectacle.

Mon objectif est d'apporter un peu de douceur face à un sujet si délicat. Et des pistes de réflexion aux adultes, aux enseignants, aux enfants, à tous pour transcender un deuil.

Comment avez-vous fait pour écrire ce spectacle ?

D'abord, je suis partie de mon histoire personnelle. J'ai ensuite rencontré plusieurs enfants pour récolter leurs témoignages, leurs réflexions sur le sujet. Les enfants ont moins de tabous et de peurs que les adultes pour parler de la mort. Pour eux, elle fait tout simplement partie de la vie.

Ensuite, j'ai lu de nombreux livres sur ce thème. J'ai aussi rencontré des psychologues, essentiellement pour mener au mieux les débats avec les enfants après le spectacle.

Comment aider petits et grands à surmonter un deuil douloureux ? C'est le pari gagné d'Olivia Auclair, avec son spectacle De l'Autre Côté.



La mort nous touche tous.
C'est la réalité de la vie.
Ce spectacle est avant tout un
hymne à la vie !

Comment parler de la mort sans tomber dans le sombre ?

Dans nos sociétés, la mort est un tabou alors que dans d'autres, elle fait partie du cycle de la vie. Dans ce spectacle tout public, j'en parle de manière positive grâce à la poésie et à la musique. Si ce même texte était uniquement déclamé, cela donnerait sans doute un ressenti plus lourd à recevoir...

La poésie du texte, la musique apportent de la douceur et de la tendresse. Les chants sont comme des respirations dans des moments plus intenses du spectacle. Les touches d'humour aident aussi beaucoup à relâcher les tensions. Quand je joue le spermatozoïde, je sens que le public se détend. C'est une bonne soupape...

Le spectacle aborde la mort de façon très concrète, très factuelle. Durant notre vie, on va perdre des proches, des moins proches. On doit faire le deuil de son animal de compagnie, d'un grand-parent,... Il existe aussi des « petits deuils » plus légers comme celui de se séparer de son doudou... La mort nous touche tous. Elle est partout : dans les insectes, les feuilles d'arbres,... C'est la réalité de la vie. Ce spectacle est avant tout un hymne à la vie !

Comment permettre à ses élèves de voir le spectacle ?

Les écoles peuvent demander aux centres culturels de leur région de programmer le spectacle pour eux dans leur salle. Ou nous contacter directement via le site pour avoir des infos car nous pouvons jouer dans les écoles si l'espace le permet. En séances scolaires, nous proposons un débat pour permettre aux langues de se délier... ●

Hedwige D'HOINE

⁽¹⁾ *De l'Autre Côté* c'est aussi un CD de 11 titres. Certaines chansons de l'album sont reprises dans le spectacle.

Hydro-citoyens de demain

L'ASBL Clasdeau organise un cycle d'animations à suivre de la 2^e à la 6^e, un ou deux jours par an. Objectif : apprendre tout ce qu'il y a à savoir sur l'eau, pour mieux l'utiliser et la protéger.



Après la pêche, l'observation minutieuse... Les classes d'eau accueillent les classes dès la 2^e et jusqu'à la 6^e primaire.

Pourquoi la mer ne déborde-t-elle pas ? Quels sont les trois états de l'eau ? Où sont l'amont et l'aval ? Et le confluent ? Ce mardi, Christine de Keyser, animatrice au sein de l'ASBL Clasdeau ⁽¹⁾, rafraîchit la mémoire des 24 élèves de la 3^e de Dominique Sanderson. Avec leurs camarades de la classe de Marianne Soors, ces élèves de l'Institut Saint-Jean-Baptiste, à Wavre, terminent leur deuxième jour de classe d'eau.

Après ce rappel, dans les deux classes spécialement aménagées au sein des bâtiments de la station d'épuration de Basse-Wavre, on chausse les bottes. Direction : la Dyle toute proche, pour une pêche en rivière.

Sur le court trajet, M^{me} de Keyser fait flèche de tout bois : se situer sur la carte, cueillir le plantain ou le pissenlit aux multiples vertus, observer le petit trou que l'abeille a percé dans la corole de la consoude pour en puiser le nectar, ou les demoiselles qui peuvent être des mâles...

Quel plaisir de voir ces enfants cueillir puis manger une feuille d'ortie à la suite d'un audacieux volontaire fier de son exploit communicatif ! Mais la rivière et ses habitants les attendent. Quelques seaux d'eau, une épuisette, et c'est parti pour l'observation...

L'objectif de l'ASBL Clasdeau est de former des « hydro-citoyens » responsables. Misant sur le long terme, elle propose un parcours éducatif à suivre de la 2^e à la 6^e primaire ⁽²⁾. Soit deux jours annuels d'animation sur un des trois sites de Basse-Wavre, Dour ou Pepinster. Soit, et de plus en plus depuis 2021-22, des animations d'une journée en classe pour les écoles qui ne peuvent pas se déplacer.

www.classesdeau.be détaille vraiment très bien l'ensemble du parcours et le programme pédagogique de chaque année, en lien avec les programmes officiels et socles de compétences de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Des parcours en cours de révision pour s'adapter aux nouveaux référentiels. Au terme du cycle de formation, les élèves reçoivent un diplôme d'hydro-citoyen.

Créées en 2007, les classes d'eau sont depuis 2021 portées par l'ASBL Clasdeau en partenariat avec GoodPlanet Belgium. L'objectif est notamment d'étendre le projet à Bruxelles et à la Flandre. Côté wallon, l'initiative est soutenue par Aquawal (Union professionnelle des opérateurs publics du cycle de l'eau en Wallonie) et par la Région wallonne.

En fonction du lieu d'accueil (ou de l'école si l'animation s'y déroule) et du niveau, les animateurs-trices proposent des visites d'exploration de rivières, de mares ou de milieux aquatiques, des visites d'ouvrages comme des stations de pompage, des châteaux d'eau ou des stations d'épuration. ●

D.C.

⁽¹⁾ www.classesdeau.be ou www.facebook.com/Classesdeauasbl.be

⁽²⁾ L'ASBL ne refuse pas que le parcours commence en 3^e primaire.

Supérieur : s'inscrire plus tôt, réussir son Bac 1 en deux ans

La date limite d'inscription dans le supérieur est avancée au 30 septembre. Et le parcours, davantage balisé, impose notamment la réussite des 60 crédits de Bac 1 en deux ans. Plus question de trainer des casseroles !



La réforme du décret « Paysage », qui concerne les études supérieures, entre en application à la rentrée 2022. Elle modifie la date d'inscription à l'université, en haute école ou en école supérieure des arts, qui est avancée du 31 octobre au 30 septembre sachant que le début de l'année académique est le 14 septembre. Avec deux bémols : les étudiants de 1^{re} année de 1^{er} cycle inscrits avant le 30 septembre pourront modifier une fois leur inscription jusqu'au 31 octobre sans que cela soit considéré comme une réorientation ; et en cas de demande d'inscription tardive (jamais au-delà du 15 février), l'étudiant devra demander l'accord de son établissement.

Le nouveau décret⁽¹⁾ pose surtout de nouvelles balises destinées à favoriser une trajectoire de réussite, en empêchant notamment aux étudiants de trainer des casseroles jusqu'à la fin de leur cursus.

Deux ans pour réussir les 60 crédits de Bac 1

La priorité pour les étudiants s'inscrivant dans un bachelier sera dorénavant d'acquérir les 60 crédits de bloc 1, qu'ils devront réussir en maximum deux années, sauf exceptions validées par le jury. Un étudiant n'ayant pas réussi l'ensemble des 60 crédits de bloc 1 restera inscrit en 1^{re} année de 1^{er} cycle (BA1)

Une des exceptions concerne les étudiants se réorientant après deux années dans le cycle : l'étudiant devra réussir minimum 50 crédits de bloc 1 la première année dans son nouveau cursus, et les 60 crédits du bloc 1 au plus tard la deuxième année dans son nouveau cursus.

Attention, si l'étudiant fait usage de ces exceptions mais ne parvient toujours pas à valider les derniers crédits du « bloc 1 » au terme

de la troisième inscription, il ne sera plus « finançable ». Ces exceptions devront donc être utilisées avec prudence par le jury.

Cinq ans pour un bachelier

Par ailleurs, l'étudiant disposera désormais de cinq années pour obtenir un diplôme de bachelier de 180 crédits (bachelier de 3 ans), ou de six ans s'il se réoriente (année bonus).

Au-delà de ces cinq (ou six) années, l'étudiant ne sera plus « finançable », ce qui signifie que son école ou université ne recevra plus de subside de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour cet étudiant et aura donc la possibilité de refuser son inscription.

Master 60 en 2 ans, master 120 en 4 ans

Même logique en master : maximum deux ans pour réussir 60 crédits, quatre pour en réussir 120, et six pour réussir 180 crédits. Le passage de bachelier en master sera aussi mieux balisé. Les étudiants à qui il restera maximum 15 crédits de bachelier à acquérir pourront anticiper des crédits de master pour lesquels ils disposent des prérequis, mais ils seront toujours bien inscrits en bachelier, et leur programme ne pourra pas excéder un total de 60 crédits. L'objectif est d'encourager les étudiants à décrocher le plus rapidement possible leur diplôme de bachelier.

Les dispositions structurant le parcours des étudiants entreront en vigueur pour tous les étudiants dès la rentrée académique 2022-2023. Par contre, les nouvelles règles de finançabilité s'appliqueront dès la rentrée 2022 aux étudiants nouvellement inscrits en 1^{re} BAC ou dans un nouveau cycle. Les autres étudiants devront répondre aux nouvelles balises de finançabilité du décret dès un changement de cycle et au plus tard à la rentrée 2024 pour tous les étudiants. ●

D.C.

⁽¹⁾ www.gallilex.cfwb.be/fr/leg_res_00.php?ncda=39681&referant=100

Instit bilingue, c'est *tof*!

La Haute École Francisco Ferrer (HEFF) et la Erasmushogeschool Brussel (EhB) ont uni leurs forces pour former des enseignant-e-s primaires bilingues. Depuis 2017, le projet donne de bons résultats.

Laurie Josens, coordinatrice du projet à la HEFF, et Bram Deraedemaeker, son homologue de la EhB, expliquent que l'option bilingue est un plus pour les futur-e-s instituteur-ric-e-s.

PROF : Pour qui est ce bachelier ? Qu'apporte l'option bilingue à la profession d'enseignant-e ?

Laurie Josens : À la HEFF, l'option bilingue s'ajoute au bachelier instituteur primaire. En septembre 2021, l'option extracurriculaire a été reconnue comme Certificat de Haute Ecole en didactique du néerlandais langue seconde et langue d'immersion. Un-e étudiant-e en bachelier instituteur primaire ou préscolaire peut s'inscrire au Certificat et ainsi ajouter une corde à son arc. Les compétences linguistiques sont un réel atout pour l'insertion professionnelle et le développement personnel.

Unique en Belgique, le Certificat s'articule sur trois grands axes : renforcement du néerlandais à travers des cours dans la langue de Vondel ou en immersion, rencontre et découverte de la communauté néerlandophone (projet Tandem ⁽¹⁾, rencontre d'étudiant-e-s de la EhB, stage dans une école néerlandophone, etc.) et acquisition de pratiques didactiques novatrices (enseignement de la langue par le rythme et la musique, CLIL/EMILE ⁽²⁾, code-switching ⁽³⁾, etc.).

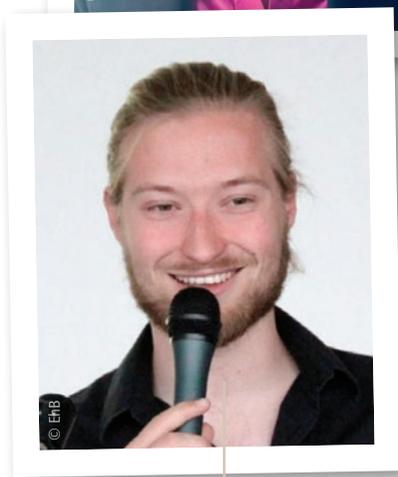
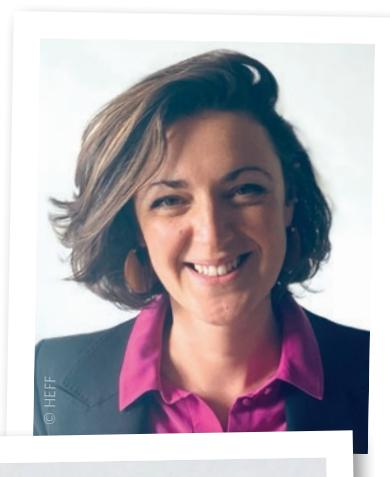
Bram Deraedemaeker : L'étudiant-e inscrit-e au programme de formation d'enseignant-e du primaire à la EhB passe par la voie bilingue. Ce n'est pas facultatif. C'est un choix logique. Tout-e enseignant-e du primaire est censé-e pouvoir aussi enseigner le français (peu importe où il/elle est formé-e). Grâce au parcours bilingue, les candidat-e-s sont préparé-e-s pour donner des cours en français, mais aussi pour enseigner en tant que prof d'immersion ou de néerlandais dans l'enseignement francophone.

Quels sont les débouchés avec un tel bachelier bilingue ?

L.J. : Il en offre plusieurs. Pouvoir enseigner le néerlandais langue seconde dans les écoles francophones, donner cours en néerlandais dans les écoles en immersion à Bruxelles notamment, enseigner le français dans les écoles néerlandophones, monter des projets collaboratifs avec des collègues d'une école néerlandophone voire devenir plus flexible et attrayant pour les écoles ou sur le marché de l'emploi.

B.D. : À la EhB, le bachelier « classique » permet de pouvoir enseigner en français. Grâce à la collaboration avec la HEFF, les étudiants comptent des camarades avec qui ils peuvent apprendre la langue de Molière dans un contexte informel et via des méthodes pratiques. Apprendre une langue en l'utilisant et en agissant est au cœur de notre collaboration. Des amitiés et même des histoires d'amour se développent entre étudiants des deux communautés, ce qui peut pérenniser leur rapport à la langue après la formation.

Au lieu d'enseigner le français et la didactique du français de manière théorique, nous le faisons via des projets : activités bilingues, stages d'immersion, etc. Vous êtes préparés pour donner de meilleures leçons dans l'enseignement néerlandophone, mais aussi pour travailler dans l'enseignement en immersion ou en tant que prof de néerlandais dans l'enseignement francophone.



« La coopération est logique et nécessaire », estiment M^{me} Josens et M. Deraedemaeker, coordinateurs du projet de formation d'instituteur-ric-e-s bilingues

Si c'est trop compliqué pour un-e étudiant-e de la HEFF ou que ça ne lui plait finalement pas, est-il possible de revenir au bachelier classique sans perdre ses crédits ?

L.J. : Il ne faut pas être bilingue pour s'inscrire à la formation. Le niveau de néerlandais au sortir du secondaire suffit. Vu qu'il s'agit d'une formation en supplément au bachelier, l'étudiant-e peut décider d'interrompre le Certificat à tout moment au cours de ses trois années d'études et poursuivre son bachelier « classique » sans conséquence.

Ce bachelier est-il créé pour pallier la pénurie de profs ou anticiper le besoin d'enseignants en néerlandais dans les écoles francophones de Bruxelles ?

L.J. : Aujourd'hui, les écoles en immersion se multiplient au sein de la FW-B et de la Ville de Bruxelles. Le Pacte pour un Enseignement d'excellence prévoit en outre l'introduction de l'enseignement d'une langue étrangère dès la P3. Or, la pénurie de maîtres de langue seconde et d'enseignants pour l'immersion est importante en région bruxelloise. La VGC ⁽⁴⁾ et la Ville de Bruxelles ont donc financé la création de cette formation qui vise à former des enseignants compétents dans la langue seconde et capables de prendre en charge ces classes à l'avenir.

B.D. : C'est bizarre d'organiser les deux systèmes éducatifs séparément alors que tant de défis sont identiques de chaque côté. La coopération est logique et nécessaire. Nous devons ôter les œillères que nous avons encore trop souvent. S'il s'avère par exemple qu'un bain linguistique en néerlandais n'a pas les résultats escomptés, la valorisation de la langue d'origine a quant à elle une influence positive sur l'acquisition d'une langue. Il est donc logique d'organiser un projet dans lequel le français occupe une place de choix car c'est la langue maternelle de tant de nos étudiants. Beaucoup de diplômés disent qu'ils se sentent bien préparés pour enseigner dans un contexte multilingue et ont beaucoup moins peur d'utiliser différentes langues...

Les étudiants diplômés bilingues doivent-ils encore passer un examen (supplémentaire) pour enseigner dans l'autre région ?

L.J. : Oui, nos étudiants doivent présenter la preuve de la compétence linguistique au niveau C1 du CECRL ⁽⁵⁾. Nous souhaitons intégrer cet examen dans le Certificat pour celles et ceux désirant travailler dans des écoles de l'autre côté de la frontière linguistique.

B.D. : Si nos étudiants veulent vraiment enseigner en français, ils doivent aussi passer un examen supplémentaire. On est en train de voir comment orienter un maximum d'entre eux dans cette direction. Le rêve, bien sûr, est d'obtenir un jour un « bidiplôme », mais bon nombre de problèmes juridiques et surtout politiques se posent encore.

Combien d'étudiants pour cette option bilingue dans votre école cette année ? Et l'an dernier ?

L.J. : Actuellement, 43 étudiants inscrits. Ce chiffre augmente d'année en année à la HEFF !

B.D. : 85 étudiants suivent le programme. Ce nombre change tout le temps puisque certains rejoignent ou quittent le programme. Il a légèrement augmenté par rapport à l'an dernier. En partie grâce au cursus bilingue. Des étudiants qui ont débuté à l'EhB en 2021 disent avoir choisi l'école parce que le cursus existe.

Est-ce aussi organisé en horaire décalé ?

L.J. : Le Certificat s'organise en horaire de jour mais est aussi accessible en horaire décalé pour les étudiants du bachelier instituteur libres le mercredi après-midi. Trois étudiants ont choisi cette formule cette année. En 2022-2023, le Certificat va aussi s'organiser sur un an pour les détenteur-trice-s d'un titre pédagogique.

B.D. : C'est entièrement intégré au programme d'études, mais nous organisons des activités culturelles bilingues extrascolaires auxquelles les étudiant-e-s peuvent participer de manière facultative : pièce de théâtre multilingue, expo guidée bilingue, etc. ●

Propos recueillis par Bertrand LARSIMONT

N.B. : Traduction de l'interview en néerlandais disponible sur PROF en ligne (www.enseignement.be/index.php?page=27203&id=3534).

⁽¹⁾ www.youtube.com/watch?v=-jkieUjkWk&t=5s

⁽²⁾ CLIL pour Content and Language Integrated Learning et EMILE pour enseignement d'une matière par l'intégration d'une langue étrangère.

⁽³⁾ Action de changer de langue pendant un discours ou une conversation.

⁽⁴⁾ Vlaamse Gemeenschapscommissie, la Commission communautaire flamande, www.vgc.be

⁽⁵⁾ <https://rm.coe.int/16802fc3a8>

Témoignages

Passées par la filière bilingue à la HEFF, elles témoignent.

Joanna Gillieaux (1^{er} bac) : « C'est peut-être ambitieux, mais je souhaiterais relever le niveau de néerlandais, pas toujours élevé (à mon goût) à certains endroits en Belgique. »

Claire Vanden Bosch (2^e bac) : « Paradoxalement, l'apprentissage du néerlandais me permet de mieux maîtriser le français. C'est très important dans notre métier car il représente notre principal outil de communication avec les élèves. »

Julie Lemaire (diplômée en 2020) : « J'avais pratiqué le néerlandais avant ma réorientation professionnelle et ne voulais pas perdre mes acquis. Aujourd'hui, je suis exclusivement professeure de néerlandais. Initialement, je ne m'aventurais dans cette fonction que pour un an. En fait, je m'épanouis pleinement dans ce rôle et compte bien continuer à le faire. »



© JStock/SB Arts Media

DOSSIER

● Un dossier réalisé par
Monica GLINEUR

Lutter contre le (cyber)harcèlement entre élèves

Face au (cyber)harcèlement, devenu une préoccupation pour toute la communauté éducative, pas de solution magique. Mais une diversité d'actions pour prévenir et intervenir. Avec une attention au climat scolaire.

Une dynamique de groupe nuisible à tous

Bousculades dans les escaliers, moqueries appuyées, mise à l'écart d'élèves, partage sur les réseaux sociaux de messages stigmatisants... : quand la spirale s'enclenche.

Le sujet du harcèlement entre élèves demeure encore parfois mal compris, malgré les nombreux ouvrages scientifiques qui lui sont consacrés. Dans un livre récent, *Le harcèlement à l'école* ⁽¹⁾, Benoît Galand, professeur à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'UCLouvain, s'appuie sur ces recherches pour passer au crible une dizaine de mythes ou réalités sur le phénomène, afin de bien le comprendre, pour mieux prévenir et réagir.

En se focalisant sur le harcèlement entre élèves, M. Galand prévient cependant : le harcèlement peut aussi avoir lieu entre parents et enseignants, entre élèves et enseignants ou entre collègues. Et la dynamique à l'œuvre est assez semblable à celle qui peut se développer au travail, au sein d'une fratrie, dans une relation amoureuse... On l'observe des classes de maternel jusqu'à l'enseignement supérieur et au-delà.

« Une forme de relation négative et bancale »

Depuis les travaux de Dan Olweus⁽²⁾, les scientifiques s'accordent pour reconnaître le harcèlement à trois caractéristiques cumulées : l'intention de faire du tort ; la nature répétitive des actions ; l'installation d'un rapport de domination, un « déséquilibre de pouvoir » entre l'élève qui harcèle et celui qui est victime du harcèlement.

« L'un se sent en position de force et l'autre se sent vulnérable et impuissant à mettre fin aux agressions, résume M. Galand. Plus qu'une forme particulière de comportement (atteinte verbale, physique, morale, matérielle, etc.), c'est donc plutôt une forme de relation négative et bancale inscrite dans une certaine durée, qui définit le harcèlement et le distingue d'autres types d'agression », comme les conflits ou les disputes, qui peuvent se résoudre différemment.

C'est aussi une relation qui s'inscrit dans un contexte collectif, les faits se déroulant fréquemment en présence (physique ou virtuelle) de pairs, voire d'adultes de l'école, qui sont alors témoins des événements, et dont les « réactions peuvent avoir des répercussions importantes sur la suite du harcèlement ». Une suite possiblement négative, donc, comme positive...

Quelles conséquences ?

Les effets sur les différentes parties concernées montrent des victimes en détresse, ne parvenant pas à mettre seules fin aux faits qu'elles subissent ; et des témoins, le plus souvent dans l'immobilisme, qui éprouvent du stress.

Qu'en est-il des harceleurs et harceleuses ? Sont-ils ou elles aussi en souffrance ? Avec une faible estime de soi, un manque de empathie ? La réponse à ces questions, études à l'appui, dévoile une réalité sans doute assez méconnue.

D'une part, une faible estime de soi n'apparaît pas constituer une explication convaincante aux comportements de harcèlement. Et d'autre part, « la plupart des élèves qui en harcèlent d'autres ne semblent pas vraiment souffrir de déficits de compétences socioémotionnelles (...) Ils paraissent plutôt recourir à ces compétences de façon biaisée afin de légitimer leurs comportements à leurs propres yeux.

Un enjeu pour l'école comme pour ces élèves car des trois parties concernées par une situation de harcèlement, ils sont ceux qui ont le plus de risques de connaître une suite de parcours problématique...

Enfin, le décrochage scolaire peut souvent se rattacher à un harcèlement, même si la corrélation n'est pas automatique.

Des éléments prédéterminant ?

Genres, âges, appartenance à des catégories socioéconomiques ou à un groupe minoritaire, ont-ils une incidence sur la prévalence de (cyber)harcèlement ?

Les garçons sont proportionnellement plus nombreux que les filles à être auteurs de harcèlement. Par ailleurs, la proportion d'élèves victimes de harcèlement est identique parmi les filles et les garçons. Les formes de harcèlement mises en œuvre et subies et les liens entre implication dans du harcèlement et indicateurs psychosociaux sont similaires, quel que soit le genre.

Une augmentation du harcèlement à l'adolescence ? Au contraire, avec l'avancée en âge et la progression des compétences sociales des élèves, on assiste à la diminution de la proportion d'élèves impliqués. Le harcèlement peut alors évoluer vers des formes plus indirectes, parfois sexualisées.

Si quelques changements, à la hausse, dans la prévalence se manifestent au début de l'adolescence dans certains systèmes éducatifs (dont le nôtre), ils pourraient, davantage qu'à l'adolescence même, être liés à la transition primaire/secondaire.

Quant à l'origine socioéconomique, elle n'est pas un marqueur important : la proportion de harceleurs et harceleuses est la même dans tous les milieux sociaux. La proportion d'élèves victimes est un peu plus importante dans les groupes défavorisés, mais faiblement. D'autres caractéristiques, comme une orientation sexuelle minoritaire, de l'obésité ou un handicap, semblent en revanche constituer des facteurs de risques de victimisation, et le rôle des préjugés reste à approfondir.

Un enjeu majeur

Le nombre d'élèves concernés, contrairement à une idée répandue, n'est pas en augmentation.

Combien sont-ils ? Les chiffres de prévalence varient d'une étude à l'autre, en fonction de leurs choix méthodologiques, mais « on peut raisonnablement estimer qu'une proportion considérable des élèves est, chaque année, directement concernée par le harcèlement et le cyberharcèlement ».

Des réponses à l'école existent, et l'auteur y consacre la dernière partie de son ouvrage : « À travers leur vigilance et leurs pratiques éducatives, les membres des équipes éducatives, et les enseignants en particulier, jouent un rôle décisif dans la lutte contre le harcèlement. Il est par conséquent essentiel de les outiller et de les soutenir dans cette dimension de leur métier. » ●

⁽¹⁾ Paru aux éditions Retz, coll. « Mythes et réalités », 2021.

⁽²⁾ *Violences entre les élèves, harcèlement et brutalités : les faits, les solutions*, 1999, ESF, coll. « Pédagogies ».

Une nouvelle approche face au harcèlement scolaire

Dès 2023, un programme permettant aux écoles de mieux répondre à la problématique du harcèlement scolaire verra le jour. Objectif : outiller de façon durable la communauté éducative avec des actions concrètes pour le climat scolaire.

À l'instar des pays francophones, le débat sur le harcèlement scolaire et ses prolongements digitaux, le cyberharcèlement, s'est réellement développé, en Fédération Wallonie-Bruxelles, à partir des années 2010.

À travers les publications d'experts et les échanges entre les différentes parties intéressées par ce phénomène (scientifiques, enseignants, parents, CPMS, services et associations spécialisés...), un consensus s'est progressivement dessiné en faveur d'une politique qui s'appuierait à la fois sur une bonne connaissance des caractéristiques du harcèlement et sur une approche préventive indirecte, par l'amélioration du climat scolaire.

Cette approche est aussi celle retenue par le Pacte pour un Enseignement d'excellence. Rappelons que dans ses recommandations relatives au développement d'une école de qualité, adaptée aux conditions de bien-être de l'enfant, il avait pointé la lutte contre le harcèlement comme une « priorité », appelant « un réel effort collectif »⁽¹⁾. Et à mesurer le bien-être et le climat scolaire par une enquête pluriannuelle. La première s'est d'ailleurs clôturée en mai, les résultats étant attendus au printemps 2023⁽²⁾.

Pour une réponse globale

Aujourd'hui, en Fédération Wallonie-Bruxelles, la lutte contre le harcèlement passe par différentes voies.

Citons les formations que l'Institut de la Formation en Cours de Carrière (IFC) consacre spécifiquement au (cyber)harcèlement (lire en page 22), et d'autres formations et programmes d'intérêt connexe : éducation aux médias et à l'usage citoyen des réseaux sociaux ; à l'égalité liée au sexe, au genre, à l'orientation sexuelle ; à la lutte contre toutes formes de discrimination...

Depuis 2015, la politique de prévention contre le harcèlement a aussi reposé sur des

appels à projets, finançant une quarantaine de projets d'écoles par an, menés en collaboration avec des opérateurs extérieurs.

Pour répondre au problème des violences à l'école, rappelons encore l'existence des services du numéro vert « Écoute écoles », des équipes mobiles et de la médiation scolaire⁽³⁾, organisés par la Direction générale de l'Enseignement Obligatoire (DGEO).

Au-delà de ces initiatives, le constat demeure qu'il manque un cadre général pour structurer l'action contre le phénomène, qui soit généralisable à toutes les écoles et durable. Et qui réponde à d'autres manques structurels, tels que l'absence de ressources actualisées et permanentes et de suivi régulier des chiffres de prévalence.

De nouvelles perspectives, plus globales, sont en préparation pour changer de cap dès 2023. Les grandes lignes de ce « programme-cadre » ont été adoptées par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles en septembre 2021⁽⁴⁾.

Les nouvelles perspectives

Le nouveau programme-cadre entend ancrer la prévention du harcèlement scolaire au sein d'une politique du climat scolaire plus large.

Cette notion de climat scolaire repose sur l'expérience subjective de la vie scolaire qu'en ont ses différentes parties prenantes : membres du personnel, élèves et parents. Elle porte sur l'école dans son ensemble, en tant que collectif large et touche aux facteurs tels que la justice scolaire, la coéducation, la stratégie d'équipe et pratiques partenariales ou la qualité de vie à l'école. Considérer ce climat autant que le développement des compétences sociales des enfants, en particulier l'empathie, apaise l'ensemble des relations au sein de l'école, et influe sur la motivation, l'implication des élèves et les dynamiques relationnelles.

Autant de facteurs qui diminuent les risques de harcèlement. Inversement, une action de prévention du harcèlement efficace influe sur les autres indices de bien-être au sein de l'établissement.

On sait que l'accroissement des indices du bien-être à l'école et l'amélioration du climat scolaire figurent parmi les sept objectifs d'amélioration de notre système éducatif fixés par le Gouvernement et poursuivis par le Pacte pour un Enseignement d'excellence. Que les écoles peuvent donc inscrire parmi les objectifs prioritaires de leur contrat d'objectifs. 77 % d'entre elles l'y ont d'ailleurs inscrit !⁽⁵⁾

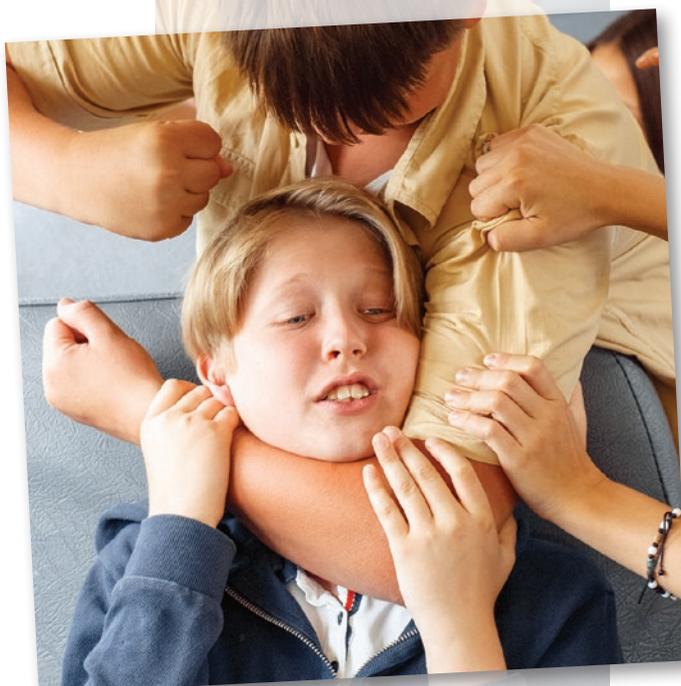
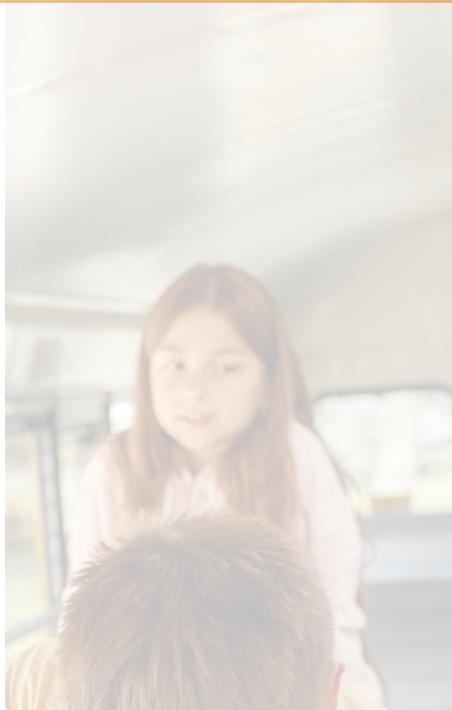
Associer tous les acteurs de l'école

Au dernier trimestre 2022, après le vote d'un texte légal sur l'organisation générale du programme-cadre, un appel à candidater pour organiser « leur » programme-cadre sera proposé aux écoles.

Deux cents écoles pourraient être retenues pour entrer dans le processus. Elles bénéficieront d'un appui pendant 5 ans (trois ans d'aides soutenues et deux d'aides plus ponctuelles). L'objectif est qu'après ce terme, ces écoles soient autonomes, et de faire entrer tous les ans de nouvelles vagues d'écoles dans le mouvement.

Les écoles seront épaulées par un accompagnateur externe, identifié et agréé (l'agrément fait partie des nouveautés) parmi les acteurs associatifs spécialisés. Parallèlement, elles continueront à collaborer avec les professionnels de terrain déjà en place (CPMS, PSE, Equipes mobiles et médiateurs, AMO, ATL, etc.).

Elles seront accompagnées dans la mise en place d'actions « minimales » obligatoires, comme la mise en place d'espace de paroles ; l'établissement d'une procédure de signalement et de traitement des situations de harcèlement ; l'information la plus large des parents sur le contenu de leur programme-cadre...



Le programme sera également associé à diverses opportunités, tels que l'accès à un outil applicatif de signalement et à des formations, ou encore, à des contenus d'information, fiables et pratiques. Le professeur Benoît Galand, à qui la Fédération Wallonie-Bruxelles avait commandité une étude préalable sur les programmes de prévention et de prise en charge du harcèlement efficaces⁽⁶⁾, y avait d'ailleurs souligné qu'« il n'y pas de solution magique » et qu'« un pluralisme des approches » est une opportunité pour l'école.

Précisons encore que l'adhésion des membres du personnel et de la communauté éducative au projet de programme-cadre sera une condition de sa mise en œuvre.

Le budget des appels à projets ancien régime sera affecté au nouveau et augmenté de 2 millions d'euros.

Au niveau de l'ensemble du système éducatif, sera créé un Observatoire du climat scolaire, avec pour missions, notamment, d'outiller les équipes éducatives, référencer les acteurs agréés et leurs actions, assurer une veille scientifique sur le thème du harcèlement scolaire. ●

⁽¹⁾ Avis n°3 du Groupe central, www.enseignement.be/index.php?page=28280, p. 299.

⁽²⁾ enseignement.be/index.php?page=28325&navi=4701&rank_page=28325

⁽³⁾ www.enseignement.be/index.php?page=27715

⁽⁴⁾ gouvernement.cfwb.be/home/presse-actualites/publications/communiquede-presse---gouvernement-du-9-septembre-1_publicationfull.html

⁽⁵⁾ Les Indicateurs de l'enseignement 2021, p. 26-27, www.enseignement.be/indicateursenseignement

⁽⁶⁾ Quel(s) programme(s) de prévention et lutte contre le harcèlement scolaire choisir ?, GALAND B., 2018.

« Agir sur le groupe pour agir sur le harcèlement »

Directrice de l'ASBL Bienveillance à l'école ⁽¹⁾, Laure Mesnil accompagne des projets d'écoles sur le bien-être scolaire et la prévention du harcèlement. Et donne des formations.

L'Institut de la Formation en cours de Carrière (IFC) a enrichi son catalogue de formations sur le harcèlement scolaire de deux modules récents : *Mieux comprendre le harcèlement et le cyberharcèlement en milieu scolaire* et *Prévenir et gérer les comportements difficiles dans ma classe* ⁽²⁾. Ils sont animés par Laure Mesnil.

PROF : Vous dites du harcèlement entre les jeunes qu'il est contre-intuitif pour les adultes...

Laure Mesnil : Oui, nous adultes, sommes peu conscients du phénomène, car il est globalement invisible à nos yeux alors que dans une école, tous les jeunes savent qui est harcelé, par qui, depuis combien de temps, pour quel prétexte... Et nous commettons beaucoup d'erreurs : conseiller systématiquement aux jeunes victimes de changer d'école ou leur enjoindre de se défendre ; proposer des médiations entre le harceleur et la victime, alors qu'ils sont en déséquilibre de forces ; ou encore se limiter à sanctionner les auteurs ou co-auteurs. Cette approche punitive ne suffit pas : le harcèlement étant une dynamique de groupe, c'est sur le groupe qu'il faut agir.

Les dispositifs de prévention doivent former, accompagner et impliquer concrètement tous les acteurs : équipe pédagogique, élèves, parents, partenaires. Un dispositif de prévention très puissant à cet égard est celui des élèves Jeunes ambassadeurs. Aussi nombreux et différents que possible (en âge, en genre...), ces jeunes volontaires sont formés et accompagnés pour être à l'écoute des victimes, des témoins et parfois des auteurs, et à relayer les situations précocement aux adultes de l'école spécifiquement formées à l'intervention. Il sera toujours plus facile pour un jeune de se confier à un autre jeune qu'à un adulte.

En quoi la sanction des auteurs présente-elle des limites ?

Les auteurs principaux sont souvent des jeunes qui opèrent un désengagement moral vis-à-vis de leur victime, et une distinction entre leurs valeurs et les comportements leur permettant d'avoir du pouvoir dans le groupe.



Dans ce cas, le rappel que l'autre est un sujet comme moi et n'a pas à être réifié est important, de même que l'intérêt de coopérer : *« Toute l'admiration, le respect que tu as dans le groupe quand tu harcèles, comment pourrais-tu l'avoir autrement, par des choses positives ? »*. En formant aussi le groupe à aider la victime, car si les témoins ne rien pas et ne like pas, le harcèlement perd beaucoup de son intérêt...

Un cercle vertueux, car si la sanction est individuelle, mais que le phénomène est collectif, elle risque de ne pas rencontrer la posture de remise en question espérée. De plus, les adultes pensent que les victimes ont besoin de la punition des auteurs pour être restaurées dans leurs droits et intégrité. Mais le plus souvent, ce qu'elles veulent est de retrouver leur place dans le groupe. C'est pourquoi des méthodes comme Pikas, les groupes d'entraide..., par lesquelles on cherche à restaurer une dynamique de classe bienveillante, fonctionnent mieux.

Il est donc difficile de prévenir le harcèlement sans réfléchir au climat de la classe et de l'école...

Oui, il faut développer les compétences psychosociales : la coopération et l'empathie entre jeunes, l'estime de soi, la confiance en soi, et aussi améliorer le climat scolaire et la bienveillance institutionnelle. Sans quoi on ne peut mener une prévention du harcèlement tenant la route. ●

⁽¹⁾ www.bienveillance-ecole.be

⁽²⁾ Prochaines sessions (deux jours) les 30-31 août (code 402002103) et 25-26 août (226002109). Inscriptions via www.ifc.cfwb.be.

Leçon de bien-être en classe

Les élèves de P5 d'une école de Liège ont réfléchi au problème du harcèlement, à partir du film *Un monde*. Et aussi grâce à une animation.

En avril, deux titulaires de P5 de l'école fondamentale Saint-Maur, à Liège, accueillent une animation dans le cadre du programme pédagogique *Écran large sur tableau noir*, proposé par le Centre culturel Les Grignoux sur le film *Un monde*, de la réalisatrice belge Laura Wandel ⁽¹⁾.

Le directeur de l'école, Cédric Balthasart, contextualise l'initiative : pas de problèmes graves, certes, mais la perception de situations de tension entre élèves, en classe ou dans la cour de récréation. « *Et, de plus en plus, des violences verbales dans les jeunes classes* ».



Comprendre l'importance de l'estime de soi, élément du bien-être à l'école.

En réponse, l'école s'emploie à prôner les principes d'une communication non violente sur l'ensemble du parcours scolaire et à faire régner une culture de la bienveillance. Ainsi par exemple met-elle des valeurs particulières à l'honneur chaque année. « *Cette année, on a choisi le thème de*

l'accueil de l'autre ». Une stratégie qu'elle peaufine à travers la confection de son Plan de pilotage, dont l'un des objectifs porte sur le bien-être et le climat scolaire.

Des vécus divers

La classe de P5 de Joëlle Ghilain est agréablement ensoleillée. Devant le tableau, Jérémie Clément, de l'ASBL Aid'ucation, se présente, n'hésitant pas à parler de lui à travers des aspects autres que professionnels. Pour faire connaissance avec les élèves, il leur demande de former des binômes avec un autre que sa voisine ou son voisin de banc, et d'échanger pour pouvoir ensuite le/la présenter à tous.

Nombre impair oblige, un des enfants s'est trouvé faire l'exercice avec l'institutrice.

« *Madame Ghilain a toujours voulu être prof. Elle a deux ans enfants...* ». Et elle, à propos de son duettiste : « *Il adore chanter ; il déteste le harcèlement et les oignons...* ». « *Quasi-frère* », « *canard laqué* » et autres « *marionnettiste* »... Les mots entendus au cours de ce bref moment, dans cette classe d'apparence homogène, sont un festival de diversité.

Créer des liens

M. Clément, à son auditoire : « *Il faut se connaître. Pourquoi ? Pour créer des liens...* ». La connaissance de l'autre s'enchaîne avec la connaissance de soi, de ses émotions et avec la notion d'empathie.

Une des séquences s'appuie sur un jeu de cartes sur les émotions. Les enfants s'expriment sur les deux cartes qu'ils ont choisies, tandis que M. Clément fait rebondir le débat dans toute la classe sur les questions relationnelles, avec les parents, avec les condisciples...

« *Je me sens seule à la maison* », dit l'une (son voisin lui met la main sur l'épaule). « *Je me sens curieux, parfois je m'incruste* » (« *Oui !* », embraye le groupe, gentiment moqueur) ; « *Cela fait longtemps, depuis les inondations, que je vis dans un gîte. Vous le saviez ?* », demande une autre.

Faisant suite au travail mené par les enfants avec leur institutrice sur le dossier pédagogique du film *Un monde*, M. Clément revient aussi sur un concept comme celui de la triangulaire harcèlement/victimes/témoins, ou en fait découvrir d'autres (dont la fleur de l'estime de soi).

La séance se termine, le groupe est invité à la juger par une mini-évaluation. Les commentaires positifs se succèdent. « *Tout le monde était sincère* », « *Quand on se sent seul et qu'on parle, on va mieux après* ». Et un magistral : « *On a parlé de choses dont on n'avait jamais parlé. Alors que moi je suis ici depuis la maternelle...* » •

⁽¹⁾ www.ecranlarge.be/fr/ Les séances scolaires (Liège, Namur, Bruxelles) reprennent à partir de septembre.

« Le cyberharcèlement est arrivé en trombe »

L'Athénée Royal de Mons met en œuvre le projet Cyberhelp, proposé par la Ville de Mons, depuis 2017. Arrêt sur l'expérience, avec les parties qui la portent.

Partout dans l'école, sont placardées des affiches avec les photos portraits de ses sept *Référents numériques enseignants* et de ses quatorze élèves *Cyber citoyens*.

En 2017, l'Athénée royal de Mons avait donné son accord à la Ville de Mons de faire partie d'écoles testant son projet de dispositif Cyberhelp. Celui-ci vise à répondre à la problématique du harcèlement et plus spécifiquement du cyberharcèlement.

« Nous sommes une école de quelque 600 élèves. J'avais perçu que ce fléau allait encore enfler. Et en effet, il est arrivé en trombe », commente sa préfète, Françoise Colinia.

Le dispositif Cyberhelp repose sur deux éléments. D'une part, la mise en place d'un outil de prévention : les espaces de paroles régulés. Ils sont menés par des membres de l'équipe pédagogique formés et appelés à être des personnes de référence. La direction participe au programme de formations.

D'autre part, une application pour smartphone, appelée Cyberhelp, est mise à la disposition des écoles. Via celle-ci, l'élève victime ou témoin de faits problématiques peut en communiquer les images. L'application permet l'ouverture d'un dossier et le stockage de captures d'écran. Elle aurait pu s'appeler Cyber stop, une de ses intentions étant d'arrêter le plus rapidement possible la circulation d'images graves (*revenge porn*, etc.). Et d'administrer, le cas échéant, la preuve d'un comportement sanctionnable, voire susceptible de judiciarisation.

Bien sûr, il ne s'agit que d'une pièce dans un ensemble. « Nous voulons faire des adultes

qui soient des citoyens responsables, cadre M^{me} Colinia. On est des pédagogues. Nous n'avons pas seulement à enseigner des disciplines, mais aussi des valeurs ». Dont celle de ne pas faire un « usage asocial des réseaux sociaux », pour reprendre la formule du psychopédagogue et chercheur à l'UMons, Bruno Humbeeck, fortement engagé dans le projet.



De gauche à droite, M^{me} Colinia, M. Dalne et M^{me} Rondou, coordinateurs du projet Cyberhelp au sein de l'école.

Un ensemble...

Après la période de test d'implantation du dispositif, le projet a continué et s'est peu à peu fini. Il est coordonné par la préfète et par deux des enseignants de l'équipe des enseignants référents : Pascal Dalne, professeur de musique dans l'inférieur, et Ingrid Rondou, professeure de mathématique dans le supérieur.

Les espaces de paroles régulés existaient depuis le début. Ils se tiennent, de manière préventive, dans toutes les classes de 1^{re} (sous la conduite des enseignants référents) et de 2^e (sous celle de M. Dalne), à raison d'une période de cours tous les mois et demi.

Pascal Dalne : « *Leur principe est que c'est le groupe-classe qui trouve une solution au problème évoqué, pas l'adulte* ». L'école réunit aussi des espaces de paroles régulés ponctuellement, de manière réactive, dans les classes des autres niveaux, « *lorsque nous sommes informés d'un problème* », complète M^{me} Colinia.

Il y a deux ans, l'école a aussi mis en place l'équipe des Cyber citoyens, composée d'élèves volontaires, de la 4^e à la rhéto. Ils ont reçu une formation Cyberhelp, dispensée comme pour les directions et les enseignants par le Service des Sciences de la famille de l'UMons et le Service de la Prévention scolaire de la Ville. Un contenu semblable, donc (écoute active, langage et accueil des émotions...), à la différence qu'ils ne sont pas formés à agir.

M^{me} Rondou : « *Ils reçoivent l'information, rassurent, et transmettent à l'adulte responsable. Ou simplement sont attentifs... On remarque que pour l'élève jeune, le professeur reste encore la figure à laquelle il va se confier. Ceux du supérieur auront plutôt tendance à aller vers les pairs.* »

Informer

L'école accorde une attention particulière à l'information des parents et des élèves, de manière générale comme concernant sa politique de lutte contre le harcèlement et le cyberharcèlement.

Avec un enjeu de cohésion important derrière. Ainsi et par exemple, elle invite à une séance d'information les parents et les

élèves de 6^e primaire qui songent à l'Athénée pour le secondaire. M^{me} Colinia : « *Je présente le projet de l'école et les professeurs de 1^{re}, et des spécificités comme les après-midis sportives, ainsi que le projet Cyberhelp, avec M. Dalne et M^{me} Rondou à mes côtés* ».

Et ré-explications ensuite à la rentrée, lors de la journée d'accueil des parents, puis par M^{me} Rondou qui passe dans toutes les classes en début d'année : une fois pour reparler de la philosophie générale, une fois pour donner les codes de l'application. Le projet est aussi présenté sur le site internet de l'école.

Enfin, les *Cyber citoyens* montrent un peu par eux-mêmes le sens la démarche. Deux d'entre eux, Axelle et Perrine, nous expliquent la raison de leur engagement. « *Pour aider* ». Toutes deux ont été harcelées quand elles étaient en primaire : « *J'aurais aimé que des gens soient là pour m'aider à ce moment-là* ». Et elles comprennent très bien que, comme elles, d'anciens harceleurs ou harceleuses puissent aussi s'engager. « *Pour réparer* ». •

(Cyber)harcèlement sur e-classe

Les recherches sur la thématique *Violence et harcèlement* peuvent s'effectuer sur e-classe via www.e-classe.be/violenceharcèlement (après connexion à la plateforme).

Les informations et supports proposés y sont structurés en trois sous-dossiers :

- *S'informer*. Des ressources pour se documenter tous horizons.
- *S'outiller*. Des ressources sur la violence et le harcèlement scolaire directement applicables en classe.
- *Se former*. Des ressources permettant d'acquérir de nouveaux savoirs, savoir-faire et compétences dans le domaine.

Un autre dossier est spécifiquement dédié au cyberharcèlement : www.e-classe.be/cyberharcèlement. Il se décline en six axes : Le focus SGNE, *Le cyberharcèlement*, comme porte d'entrée à la problématique ; Les intervenants ; Des guides informatifs ; Les outils pédagogiques ; Dans la littérature (liste de livres/romans pour aborder le sujet) ; En vidéos (liste de vidéos pour aborder le sujet).



Brut(es) de décoffrage

Le Collège Saint-André d'Auvelais et le Brocoli théâtre collaborent à nouveau et présentent *Brut(es) de décoffrage*. Le harcèlement mis en scène, par des jeunes, pour des jeunes.

C'est un jeudi matin pas comme les autres : le soleil printanier inonde les rues du centre de Bruxelles, les oiseaux chantent, le code jaune permet de remplir les salles de spectacle et, surtout, les sourires ne sont plus masqués. Le théâtre sans les émotions visibles sur les visages des spectateurs, c'est comme des frites sans sel ou un baiser sans moustache. Il y a un manque !

Peu à peu, l'Espace Magh se remplit de grands ados venus voir un spectacle joué par des jeunes pour des jeunes.

Sous la houlette de leur prof d'art dramatique, Michel Nolevaux, et avec la complicité du Brocoli, les jeunes rhétoriciens reprennent cette pièce traitant du sujet délicat du harcèlement.

différente : ils amènent leur vécu, leurs expériences et leurs sensibilités. La pièce est donc ni tout à fait la même ni tout à fait une autre.

Si le sujet est lourd, pesant, sans langue de bois, appelant un chat un chat, il est traité avec humour et dynamisme.

Quand le harcèlement pose question

Après le spectacle, le jeune public a la possibilité de réagir, d'interroger les comédiens et comédiennes. Des échanges libres et sans filtre, mais « encadrés » par une personne formée sur la question. Lors de cette représentation, Yamina Zaazaa, du Centre de Prévention des Violences conjugales et familiales de Bruxelles « modérait » les débats et rappelait la loi. Depuis que le Brocoli et le Collège Saint-André collaborent, ils ont touché plus de 100 000 élèves ! Ils essaient de sensibiliser les jeunes, de libérer la parole, de leur faire prendre conscience des impacts du harcèlement sur la victime et sur son entourage.

Lors de ce moment d'échange, une des jeunes comédienne soulève deux problématiques : « Pourquoi n'y a-t-il pas de statistiques concernant le harcèlement en Belgique ? » et « Pourquoi les sanctions sont-elles si peu conséquentes ? »

Le débat se poursuivra une bonne heure. Les réactions fusent et dépassent le cadre du harcèlement : violences verbales, propos sexistes, questions du consentement, des images de la féminité/masculinité, aspects évolutifs du harcèlement, importance de trouver une écoute, ou de déposer plainte...

En quittant la salle, on sentait que les jeunes auraient aimé débattre encore un peu, échanger, témoigner de leur vécu et que des questions restaient en suspens. ●

Hedwige D'HOINE

⁽¹⁾ [www.theatre-action.be/compagnie/brocoli-theatre](http://www.theatre-action.be/) (Onglet Agenda. Une représentation à Bruxelles est prévue le 29/11 ; un calendrier des représentations pendant l'année scolaire 2022-23 sera publié).



Les jeunes s'adressent aux jeunes

Naissance des brutes

Brut.es de décoffrage est né il y a 4 ans de la plume de M. Nolevaux. Pendant tout un trimestre, l'enseignant d'art dramatique a collecté les témoignages d'élèves et a créé avec ceux-ci les prémices de cette pièce. Ensuite, Gennaro Pitisci, directeur et metteur en scène du Brocoli, a retravaillé le texte. Il s'agit d'une vraie collaboration entre le monde de l'école et le monde du spectacle ⁽¹⁾.

Pendant 40 minutes se succèdent une série de tableaux illustrant diverses situations de harcèlement : de rue, sexuel, scolaire, familial, au travail, ou cyber...

Interpellant quand on sait que ces scènes sont basées sur des faits réels. *Brutes* a été inspiré et joué une première fois par les rhétoriciens des promotions précédentes. Sa reprise par d'autres jeunes qui lui apporte une dimension



© iStock/ThiaraSarrinKasat

Des réponses sur mesure

En matière de climat scolaire et prévention du harcèlement, de nombreuses écoles proposent des réponses créatives, adaptées à leurs besoins.

Certains bonnes pratiques peuvent aussi être exportables. Arrêt sur deux expériences, menées dans des écoles secondaires aux contours différents.

L'art de ne pas harceler...

Durant trois années scolaires, l'école secondaire d'enseignement spécialisé EPSIS Roger Roch s'est approprié la thématique du harcèlement et du cyberharcèlement à travers la création de médias multiples.

Le corps enseignant a inscrit la démarche dans les cours. Deux membres de l'équipe ont coordonné le projet, soutenu par la direction. Parmi eux, Nicolas Debelle, professeur de technologie. « *Et pas de réaction négative de la part des parents* », précise ce dernier.

Plusieurs productions ont vu le jour : trois courts métrages vidéos de fiction et un reportage dans l'école, un slam, un quizz, des affiches et des tracts porteurs de slogans tels que « *Certains clics sont pires que des claques* »...

Le projet lui a valu d'être lauréate *École numérique 2018*. Aujourd'hui, les élèves qui étaient impliqués ont quasi tous terminé leur scolarité, mais les supports sont toujours utilisés. Parfois même de manière surprenante, par exemple pour un travail imposé dans le cadre d'une retenue...

Accueillir les élèves de 1^{re} secondaire

Cellule bien-être, sas d'écoute... L'Athénée Royal de Gilly multiplie les projets favorables au climat scolaire. Et dans ce cadre, en collaboration avec le CPMS, il organise chaque année trois matinées d'accueil pour les élèves entrant en 1^{re} année secondaire.

Au programme, découverte de l'école et des missions de ses différents acteurs : direction, enseignants, éducateurs, CPMS... « *Les élèves sont mélangés et ils voyagent dans les milieux de vie de l'école, à travers une dizaine d'ateliers où ils doivent, ensemble, relever divers défis*, rapporte, à la direction, Sébastien Pierart. *Cela leur permet d'avoir des repères et d'appréhender à se connaître les uns les autres* ». ●

Les Mots de Tom

Les Mots de Tom... ou de Maëlle, ou de trop nombreux jeunes emportés par le harcèlement ! Cette association ⁽¹⁾ a été créée par Marc Van Aerschot, papa de Tom, après le décès de ce son fils.

Certains parmi ses bénévoles acceptent d'intervenir dans les écoles. « *Elles nous appellent, parce qu'à un moment donné, elles veulent une sensibilisation de leurs élèves qui peut les impacter plus, par nos témoignages* », dit M. Van Aerschot.

Zara Chiarolini, maman de Maëlle, enseignante elle-même, confirme. « *Après nos interventions, on a des élèves qui viennent nous trouver, en nous disant qu'ils ne se rendaient pas compte... : Je ne me rendais pas compte que quand on se moque de quelqu'un, cela fait tant de mal, nous, c'était pour rire ou je ne me rendais pas compte que je subissais du harcèlement* ».

L'association travaille à dresser des ponts entre les acteurs que sont les écoles, les parents, les services spécialisés...

Aux autorités, elle demande d'agir pour que les établissements soient tenus d'informer les parents et les élèves de leur politique de prévention comme d'intervention quand des situations se produisent. « *L'information, c'est très important* ».

⁽¹⁾ www.lesmotsdetom.be

Des élèves... gonflés !

ASGARD n'est pas une compétition : l'entraide entre participants est la bienvenue.



Depuis des années, un professeur de sciences de l'Institut Vallée Bailly convainc des élèves d'envoyer leurs expériences dans la stratosphère, dans des ballons gonflés à l'hydrogène

Luc Denis, qui enseigne les sciences dans le secondaire inférieur à l'Institut Vallée Bailly, à Braine-l'Alleud, est toujours à l'affût des opportunités (appels à projets,...) pour amener ses élèves à allier théorie et pratique.

Et pas seulement « ses » élèves, d'ailleurs : les volontaires qui participent au projet ASGARD BALLOONS for Science, un des projets éducatifs d'ESERO Belgium ⁽¹⁾, sont des élèves à partir de la 2^e ou 3^e secondaire qui travaillent ensemble, hors cours, pendant toute une année scolaire.

Leur but ? D'abord essayer de convaincre le jury d'ASGARD, présidé par Dirk Frimout, d'accepter leur candidature à embarquer un ou plusieurs projets d'expérience scientifique touchant à la connaissance de l'espace, à travers la stratosphère « qui est la limite avant l'espace, avec l'intérêt de présenter les mêmes conditions qu'à la surface de Mars », précise M. Denis.

Go for ASGARD !

Le calendrier est serré : introduction des dossiers de candidature(s) en novembre ; information de la décision en décembre ; remise des projets pour le 12 avril.

Deux projets de l'école brainoise ont été retenus : le temps presse donc quand, le 23 mars dernier, nous rencontrons au local de technologie Olivia et Alessio, élèves de 5^e, et Gwen, élève de 3^e, accompagnés par le professeur Denis. Les deux premiers font partie d'une équipe « avancée », et Gwen, d'une équipe « débutante ». Pour elle, c'est une deuxième participation à ASGARD. Son coéquipier, Esteban, de 3^e aussi, avait dû s'absenter ce jour-là.

Il règne dans le local une ambiance à la fois détendue (on est en heure de pause, tout de même...) et concentrée. Olivia et Alessio travaillent sur leur expérience avec un ressort en Nitinol, un alliage de nickel et de titane. Au sol, il se déforme rapidement en dessous

d'une température-seuil, mais réchauffé à cette température, il récupère sa forme initiale. Ils cherchent à ce qu'il se comporte de la même manière dans le cadre d'un envoi à 30 km au-dessus du sol, moins 60° degrés et un 100° de la pression du sol...

La préparation de l'expérience, qui suppose de maintenir le ressort à la température-seuil, passe par différentes mises au point, de la conception et de la fabrication en 3D du réceptacle pour la transporter à du codage pour enregistrer les données.

Un peu plus loin, Gwen veille sur l'expérience sur le blob, ou *Physarum polycephalum*. Ni animal, ni plante, ni champignon, cet unicellulaire dépourvu de cerveau est capable d'apprendre... et craint le sel. Nos jeunes expérimentateurs se sont mis en tête d'élever du blob, de lui apprendre à dépasser cette peur et de vérifier s'il conserve cet apprentissage en mémoire après un petit séjour stratosphérique...

Participer à une aventure comme ASGARD suppose de y consacrer du temps. Nos élèves se retrouvent deux fois par semaine au local les midis et travaillent aussi chez eux, pour des recherches et pour partager avec leurs coéquipiers.

Les jours J

Cette année, les journées finales ont eu lieu des 27 au 29 avril. Un programme belge, se plaît à rappeler Erik De Schrijver, qui en a eu l'idée et le coordonne depuis sa première édition, en 2011. Professeur de sciences au Sint-Pieterscollege de Jette, il complète : « Il est ouvert aux élèves du secondaire où qu'ils se trouvent de par le monde. On a eu la participation de jeunes des USA, d'Italie, de Pologne, du Japon... Cette année, on a reçu une candidature nigérienne qu'on a dû écarter pour des raisons de procédure, hélas ».

Le projet est aussi ouvert aux élèves de primaire, mais uniquement de Belgique, et pour une seule journée. Ils s'y expriment dans leur langue d'enseignement tandis que les élèves du secondaire participent aux travaux en anglais.

Ces journées ont eu lieu à l'Institut royal météorologique, au sein de l'Observatoire royal

et de son Planétarium. Au menu, des visites, des rencontres avec des scientifiques et des astronomes et, bien sûr, la présentation de leurs travaux par les équipes de jeunes : une première fois, le jour précédent le lancement de leurs expériences dans les nacelles suspendues à deux ballons gonflés à l'hydrogène ; une deuxième fois, le jour après, pour communiquer sur leurs conclusions.

Jeudi 28 avril, 12 h 45 : tout ce petit monde, élèves et enseignants (16 expériences, 13 écoles), se retrouve sur une vaste pelouse du site. M. De Schrijver est dans le hangar pour le gonflement des ballons. Il en ressort avec le premier à la main, et annonce : « À vingt, je le lâche ! Compentez ! Chacun dans sa langue ! » Envol, applaudissements...

Les nacelles et leurs précieuses expériences ont été récupérées entre Gembloux et Nivelles. De retour à l'hôtel, les élèves et M. Denis ont passé une soirée et presque une nuit à étudier les résultats des leurs, afin de les présenter à l'ensemble des participants en matinée.

M. Denis : « Il semble que le blob s'est réveillé comme il s'était endormi (avec sa mémoire d'apprentissage), mais une difficulté d'exploitation a fait qu'on n'est pas tout à fait certains de nos conclusions. Il y a moyen d'améliorer la démarche, on y a réfléchi. »

« L'expérience avec le Nitinol avait été placée dans le fond d'une des nacelles vers 10h ; il y faisait déjà 31°C quand elle a été lancée, de sorte que notre batterie a lâché peu après le décollage. Un problème qu'on n'avait pas prévu et par rapport auquel on a cherché des solutions. La réalisation et l'enregistrement des données ont été, par contre, une satisfaction ».

« En gros, on a maîtrisé à 90 %. Dans un cours, c'est une belle note ; dans l'espace, il faut 100 % ! Un peu déçus sur le moment, les élèves sont repartis pleins de motivation et de projets. » ●

Monica GLINEUR

(1) [eserobelgium.be](https://www.eserobelgium.be) > Projets > Asgard.

Première Rentrée des Sciences

Nouveauté pour les enseignants en maternel ou en primaire : du 3 au 7 octobre 2022, la Rentrée des Sciences les invitera à découvrir la démarche STEAM avec leurs élèves durant une semaine. STEAM, pour *Science, Technology, Engineering, Arts & Mathematics*. Inscriptions dès le 16 juin (1).

Concrètement, il s'agira de mener des activités avec les élèves pour adopter une démarche scientifique, se poser des

questions, les résoudre en usant de créativité tout en faisant appel à différentes disciplines scientifiques.

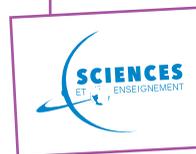
Au programme, un pack complet d'activités pour se mettre dans la peau d'un astronaute, la construction de fusées et de mains bio-niques, ou encore la découverte de la programmation...

Chaque activité nécessitera peu de matériel et sera réalisable en 2 heures maximum. Un protocole pédagogique complet d'activités par jour et par niveau d'âge sera mis en ligne sur [larentreedessciences.be](https://www.larentreedessciences.be). Un accompagnement pour leur mise en place est possible, sur demande.

Par ailleurs, la dernière édition du *Guide sciences et enseignement* est disponible, avec des ressources et activités pour travailler les STEAM dans les classes. Trois versions : pour le maternel, le primaire et le secondaire (2).

(1) Via <https://larentreedessciences.be>. Voir aussi la circulaire 8598.

(2) www.enseignement.be/sciences-enseignement



Évolution des équivalents temps plein

Entre 2010-2011 et 2020-2021, le nombre d'enseignants, en équivalents temps plein, a augmenté dans l'ordinaire de 13,1 % en maternel, de 13,9 % en primaire, de 7,7 % en secondaire. Et de 28,7 % dans l'enseignement spécialisé.

Un équivalent temps plein (ETP) représente l'unité de mesure d'une charge budgétaire. Le nombre d'ETP correspond donc au nombre de charges ETP rémunérées par la Fédération Wallonie-Bruxelles au mois d'octobre de l'année scolaire, les charges organiques étant fixées au 1^{er} octobre de chaque année scolaire.

Ces chiffres reprennent les enseignants en poste, mais aussi ceux en détachement, en mission, en congé de maladie et de maternité, etc., qui, ensemble, représentent 4 % des enseignants. La dernière édition des *Indicateurs de l'Enseignement* ⁽¹⁾ détaille et explique ces évolutions à la hausse.

En maternel, malgré une baisse continue de sa population scolaire, le nombre d'ETP a augmenté (de 10 638 à 12 030) pour plusieurs raisons. Un : les normes d'encadrement dans le maternel ont été revues à la hausse en 2017. Deux : en 2019, des périodes supplémentaires et donc du personnel ont été octroyés dans le cadre du dispositif FLA (français langue d'apprentissage). Trois : en 2020, des mesures particulières d'encadrement ont été mises en place pour atténuer les effets négatifs de la crise sanitaire.

En primaire ordinaire, l'augmentation (de 21 705 à 24 724 ETP) est liée au renforcement de l'encadrement différencié, à la mise en œuvre du dispositif FLA, aux mesures d'accompagnement de la crise sanitaire en 2020, mais aussi à l'augmentation de 6,1 % de la population scolaire au primaire entre 2010 et 2017.

En secondaire, l'augmentation continue de la population scolaire depuis 2011, l'encadrement différencié à partir de 2010, certaines mesures du Pacte à partir de 2019, et les périodes d'accompagnement accordées dans le cadre de la crise sanitaire, ont fait passer le nombre d'ETP de 36 805 à 39 621.

C'est dans le spécialisé que l'augmentation des ETP est la plus marquée, conséquence logique de la forte hausse de sa population scolaire en presque 10 ans (+12,8 %) couplée aux mesures visant l'intégration des enfants à besoins spécifiques. •

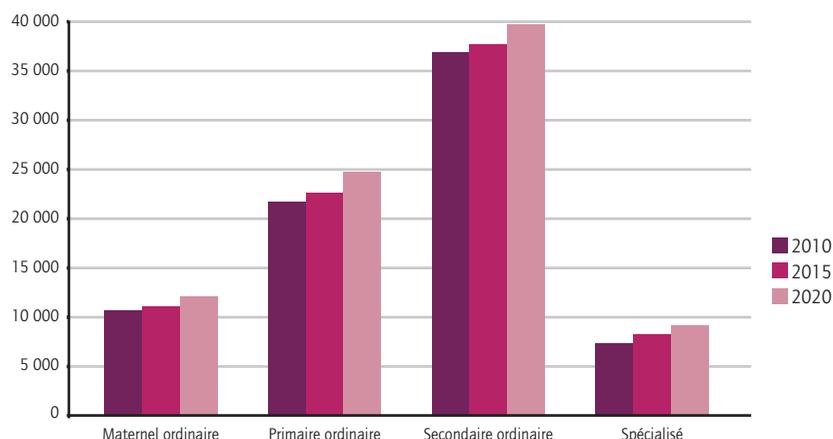
Hedwige D'HOINE

⁽¹⁾ Téléchargeable via www.enseignement.be/indicateursenseignement

Évolution du personnel enseignant dans l'enseignement obligatoire entre 2010 à 2020

En 10 ans, en FW-B, le nombre d'ETP a augmenté dans l'enseignement obligatoire ordinaire et spécialisé.

Source : Les Indicateurs de l'Enseignement 2021



Mieux connaître la culture médiatique de ses élèves

Un kit d'activités réalisé dans le cadre du projet européen eMERGE vise à outiller les enseignants pour qu'ils en sachent davantage sur la consommation des médias de leurs élèves.



Le projet européen eMerge (*e-Media Education about Representation of Gender*)⁽¹⁾ est réalisé en partenariat avec la Belgique, la Grèce, l'Italie et la Roumanie. Il vise à renforcer les compétences des enseignants en éducation aux médias, pour qu'ils déconstruisent avec les élèves les représentations et stéréotypes de genres ancrés dans leur utilisation des médias et de la culture pop.

Dans ce contexte, des enseignants européens ont réalisé cet outil pédagogique sous la houlette de Média Animation, en partenariat avec Athens Lifelong Learning Institute (Grèce), Université de Palermo (Italie) et Mediawise Society (Roumanie). Ce kit a été testé par plus de 1 000 élèves dans plusieurs écoles des pays partenaires, entre septembre 2020 et juin 2021. Il s'articule autour de six activités se concentrant chacune sur un type de média différent. Diverses méthodes et activités pédagogiques sont proposées selon l'âge et le niveau des élèves et favorisent l'expression des jeunes.

Si ces activités permettent aux enseignants de découvrir comment les élèves utilisent les médias, elles sont surtout des amorces pour une réflexion approfondie sur des sujets tels que la désinformation, les fake news, le rôle des médias et des médias sociaux dans une société démocratique, sur les représentations et les stéréotypes de genres, sur les messages diffusés par la culture pop...

Les activités

Quel type de média consommes-tu et pourquoi ? vise à discuter des raisons du choix de consommation des jeunes de tel ou tel média et les perceptions qu'ils ont de leur consommation. Cela permet à l'enseignant de se faire une idée du temps moyen que ses élèves passent sur certains médias.

Qu'est-ce que tu recommanderais ? aborde les raisons pour lesquelles certains médias ont plus la cote auprès des jeunes et pourquoi certains sont boudés.

Cinq minutes sur ton smartphone permet d'aborder avec le jeune sa manière d'utiliser son smartphone et d'en discuter. Ce smartphone qui est trop souvent utilisé dans le cadre du (cyber)harcèlement, du Revenge porn...

Quelle est ta pop culture se base sur des images de pop culture apportées par les élèves et permet d'aborder de nombreux sujets liés à celle-ci, aux images et valeurs qu'elle diffuse...

Ce qu'on dit des médias : d'accord ou pas d'accord ? utilise la méthode du photolangage pour permettre aux élèves de confronter leurs idées en argumentant.

Tu partages ou tu ne partages pas ? permet de travailler l'esprit critique, mais aussi la responsabilité de chacun lors du partage d'information.

Pour quoi faire ?

Ce kit permet un travail d'éducation aux médias, mais aussi le travail de certaines compétences numériques comme celles qui figurent dans le cadre européen des compétences numériques pour les citoyens DigComp 2.1⁽²⁾. Sans oublier l'ouverture à toute une série de débats que ces médias soulèvent.

Les activités sont élaborées selon le même canevas : une fiche technique avec l'âge des élèves visés, l'estimation du temps, les objectifs, les méthodes pour la réaliser... Les enseignants ayant testé les activités y ont apporté leurs remarques et témoignages. Une banque de ressources utiles et un glossaire sont ajoutés au kit de 48 pages téléchargeable gratuitement⁽³⁾.

Hedwige D'HOINE

⁽¹⁾ <https://project-emerge.eu>

⁽²⁾ <https://cutt.ly/TSWRgIP>

⁽³⁾ <https://cutt.ly/kSWm9WA>

Apprendre à respecter les différences...

Homme de lettres et de théâtre, Stéphane Maton-Vann nous partage son regard sur l'école d'hier et d'aujourd'hui, ses missions d'ouverture aux autres, quels qu'ils soient.

EN DEUX MOTS

Comédien de formation, poète, auteur de romans et de théâtre, metteur en scène, Stéphane Maton-Vann est aussi écrivain public et galeriste. En 2021, il a remporté le 1^{er} prix du roman gay avec *Falciato*, opuscule (texte de 5 000 mots) publié aux éditions Lamiroy, à Bruxelles.



Il a animé et dirigé plusieurs ateliers théâtraux, débutant cette carrière en dirigeant la troupe de l'école secondaire bruxelloise où il a fait ses études.

Stéphane Maton-Vann intervient aussi dans les écoles en tant que bénévole pour EOP! (Extra & Ordinary People!), association dont le but est de sensibiliser à la différence eopasbl.be/a-propos-deop

Matthew Shepard, Ihsane Jarfi, Islan Nettles... Des noms peut-être inconnus, mais qui pourtant ont fait la une de l'actualité pour de sordides raisons. Ces hommes et femmes sont devenus des noms et des visages de la lutte pour la tolérance et contre l'homophobie.

Ces hommes et ces femmes ont pour point commun d'avoir été assassinés de manière violente simplement parce qu'homosexuel-le-s.

C'est à la veille de la Pride de Bruxelles, dans le quartier Saint-Jacques bariolé des drapeaux arc-en-ciel, à deux pas de la fresque murale de la street artiste Anthea Missy dédiée à Ihsane Jarfi ⁽¹⁾ que j'ai rendez-vous Stéphane Maton-Vann, qui a remporté le 1^{er} prix du roman gay avec *Falciato*.

PROF : votre récit authentique est basé sur des faits réels d'homophobie. Comment l'école peut-elle lutter ?

Stéphane Maton-Vann : En fait, je pense que l'école peut lutter contre l'homophobie en particulier et contre toutes les intolérances en général, en éduquant. Pour moi, éduquer cela signifie apprendre à connaître l'autre, à le respecter en tant qu'individu différent de soi, à respecter des valeurs, des institutions.

L'homophobie vient surtout de la peur de l'autre, de ses différences. Parce que je ne le connais pas. Et ce que l'on ne connaît pas fait peur. C'est comme le racisme : je pense qu'on a des pensées et propos racistes parce qu'on ne connaît pas l'autre, sa culture, ses coutumes.

Depuis toujours, l'Homme a besoin de boucs émissaires et comme souvent, ce sont les minorités, les plus faibles qui sont désignés responsables.

L'école a donc un rôle à jouer en ouvrant le plus possible à l'autre. En offrant un enseignement le plus large possible du point de vue culturel, artistique, humaniste...

Les activités d'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (Evras) ne sont pas toujours systématisées. Votre avis ?

Je me demande pourquoi ce n'est toujours pas une réalité. Je me pose la question des freins. Pourtant, avoir une démarche humaniste, bienveillante et éducative sur l'amour, le respect de soi et des autres, les relations humaines, c'est essentiel.

Pour moi, il faut commencer très tôt et ne pas attendre la rétho. Je me souviens qu'en 5^e primaire, j'avais eu un cours d'éducation sexuelle. Mais je me souviens aussi qu'à l'époque on ne nous présentait qu'un seul modèle d'amour : papa, maman, des enfants. On ne nous disait pas que l'on pouvait aimer autrement.

Quand on se posait des questions sur soi, on se disait qu'on était à côté de la plaque... Aujourd'hui, il est important de dire que l'amour est multiple. On l'oublie souvent, mais ce n'est pas simple de se construire si on ne présente aux jeunes qu'une version de la vie.

Idéalement, il faudrait que tous les profs, quel que soit leur matière, soient dans la bienveillance à l'égard de tous. L'homophobie ordinaire, même sans s'en rendre compte, est encore présente. Je me souviens que lorsque j'ai subi des agressions homophobes

à l'école, ma titulaire de sciences sociales m'a beaucoup aidé, m'a soutenu, mais pas tous les profs...

Ce qui me fait peur par contre, c'est que l'ouverture affichée actuellement ne soit que de façade. Il est de bon ton de se dire « LGBTQIA+ ⁽²⁾ friendly » en affichant un joli drapeau. Mais dans les faits c'est totalement différent. Voilà pourquoi l'école a encore beaucoup à faire.

Pratiquement, comment faire ?

Il ne faut pas forcément faire peur aux jeunes. On peut dénoncer les crimes homophobes, mais on peut aussi montrer de belles histoires d'amour via des films, des œuvres d'art, des lectures. Car au final, c'est de cela dont il s'agit : d'amour.

Dans *Falciato*, le début de l'histoire se passe dans un lycée. C'est drôle, rigolo et ça traite d'amitié, d'amour. Évidemment, la fin est beaucoup plus sombre... Mais c'est en parlant d'amour, d'hommes et de femmes qui s'aiment que l'on peut faire avancer les choses.

Quel rôle l'école a-t-elle joué dans votre choix de carrière ?

C'est à l'école que j'ai découvert le théâtre. Mes professeurs m'ont toujours encouragé dans ce choix et ne m'ont jamais mis de bâtons dans les roues. Ils auraient pu en fin de 6^e secondaire me faire passer une seconde session dans l'une ou l'autre branche scientifique, mais ils savaient que j'intégrerais le cours Florent à Paris et ne m'ont pas « embêté ». Ils m'ont mis sur les rails.

Par contre, j'ai toujours regretté que l'on ne présente que rarement les métiers d'art et d'artisanat quand arrive le moment du choix après les secondaires. On présente les universités et les hautes écoles, mais rarement les académies, les métiers manuels. C'est dommage.

Quel regard portez-vous sur l'école aujourd'hui ?

Lorsque je vais dans des écoles pour animer des ateliers sur la différence, l'inclusion, comme bénévole pour l'association EOP ⁽³⁾, je constate très souvent que c'est dans les écoles dites les plus difficiles, les plus populaires, que les jeunes sont le plus en

demande. Ils ont soif de connaissances, de rencontres, et apportent beaucoup une fois qu'on arrive à capter leur attention.

J'espère aussi que l'école d'aujourd'hui formera des gens ouverts sur le monde, aux autres, et pas uniquement des personnes brillantes dans un seul domaine. Car *in fine*, plus la culture générale est large, plus on s'ouvre aux autres et là on peut vivre ensemble. ●

Propos recueillis par Hedwige D'HOINE



⁽¹⁾ Ihsane Jarfi est ce jeune homme liégeois battu à mort en 2012 par des hommes qui voulaient « casser du pédé ». Une fresque commémorative de 80 mètres peinte par la street artiste Anthea Missy se trouve 36 rue Saint-Christophe, à Bruxelles.

⁽²⁾ Sigle qui recouvre les termes lesbienne, gay, bisexuelle, transsexuelle, queer (mot englobant toutes les orientations sexuelles et les identités de genre de la communauté), intersexe et asexuelle (ou aromantique).

⁽³⁾ EOP! Extra & Ordinary People! Association dont le but est de sensibiliser à la différence <https://eopasbl.be/a-propos-deop>

Bernard Delvaux : « Voulons-nous encore vraiment une École commune ? »

Cette rubrique invite un/des expert(s) à faire part d'un message jugé important dans le contexte actuel. Sociologue, Bernard Delvaux juge essentiel de débattre des finalités éducatives de l'École, et invite à mener un débat de fond sur les missions éducatives.

Voulons-nous vraiment conserver une École commune ou laisserons-nous le temps la désagréger lentement ? Cette question peut paraître saugrenue tant il est difficile d'imaginer notre société sans système scolaire. Pourtant, les institutions ne sont pas éternelles, et nous sommes nombreux à penser que ce système ressemble de plus en plus à un vieux meuble encombrant et peu fonctionnel que nous gardons par habitude.

Non pas qu'il y ait réduction de la demande d'éducation. Bien au contraire, cette demande est plus forte que jamais. Dans une société qui responsabilise de plus en plus les individus, on voudrait en effet pouvoir les éduquer au choix, au développement durable, à l'entrepreneuriat, la citoyenneté, la santé, la sexualité, la gestion des émotions, et j'en passe...

Mais comment l'école pourrait-elle traiter toutes ces demandes alors que l'obligation scolaire et le nombre d'heures de cours ne sont plus extensibles ?

Quelles finalités ?

Pour faire le tri de ces demandes nouvelles, des disciplines traditionnelles et d'autres missions encore, il faudrait débattre sérieusement des finalités éducatives de l'École. Mais nous évitons ce débat.

Au fond, qu'attendons-nous de l'École ? Garder nos enfants pendant que nous travaillons,... mais d'autres institutions pourraient tout aussi bien le faire. Former des travailleurs capables de créer de la richesse collective... mais rien n'indique que le système scolaire soit le mieux à même de répondre aux incessantes évolutions des profils de qualification.

Doter chacun de nos enfants des ressources indispensables pour la compétition économique,... mais une telle fonction différenciatrice et hiérarchisante paraît en décalage avec

l'idée d'École commune. Apprendre à nos enfants à cohabiter pacifiquement malgré leurs différences,... mais une École commune peut-elle avoir pour seul projet de faire coexister des individus préoccupés d'eux-mêmes plutôt que de l'Histoire qu'ils coécrivent ?

De telles attentes collectives ne peuvent suffire à justifier le maintien de ce vieux meuble qu'est l'École, d'autant que se développe une offre éducative plus individualisée et sans frontières grâce au digital et à l'intelligence artificielle.

Si nos attentes sont celles-là, ne vaudrait-il pas mieux que les pouvoirs publics soutiennent financièrement un marché d'offres éducatives diversifiées, attribuent à chaque citoyen des chèques éducation à utiliser librement en fonction de ses valeurs, objectifs ou parcours, et développent des plateformes et des évaluations facilitant et sécurisant la rencontre des offres et demandes ?

Si nous n'avons en commun qu'un projet éducatif visant pour l'essentiel la création de richesses, l'accumulation de ressources individuelles et la cohabitation pacifique, il n'est pas étonnant que le système scolaire se dissolve peu à peu dans un vaste marché éducatif.

Mener un débat de fond sur les missions éducatives

En l'absence d'autre horizon collectif, parions que les écoles continueront à se différencier en termes de public, de pédagogie ou de valeurs pour répondre aux demandes de leur clientèle. Et gageons qu'à côté de ce système scolaire qui se fragmente, continueront à se multiplier ce que certains n'hésitent pas à nommer les « industries éducatives » de plus en plus concurrentielles vu leur agilité organisationnelle et leur moindre frilosité à l'égard des technologies digitales.

EN DEUX MOTS

Bernard Delvaux est chercheur à l'UCLouvain au sein du Girsef et travaille sur l'éducation. Pendant 20 ans, il s'est intéressé aux inégalités, aux ségrégations, aux marchés scolaires et aux carrières enseignantes.



UCLouvain Alexis Halpain

À partir de 2014, il s'est focalisé sur les rapports entre éducation et société, rédigeant notamment l'essai *Une toute autre école*. Depuis lors, il approfondit ses recherches sur les finalités éducatives et prépare un ouvrage développant les thèmes résumés dans le texte ci-contre.

L'éducation au politique et au débat est un autre centre d'intérêt. Dans ce domaine, il a développé avec d'autres la plateforme collaborative WebDeb, l'outil pédagogique Débagora avant de lancer prochainement le projet *Quand les jeunes se mêlent de politique*.

bernard.delvaux@uclouvain.be

Tant et si bien que le scénario d'un livre marché éducatif plutôt que d'un système scolaire sous tutelle collective n'est plus vraiment de la science-fiction. Il s'imposera progressivement si nous ne menons pas un débat de fond sur les missions éducatives. Non pour sauver à tout prix l'École mais pour penser une éducation commune qui soit vraiment vecteur d'une société plus humaine, émancipatrice, égalitaire et solidaire.

Sommes-nous cependant prêts à redéfinir radicalement les missions de l'École commune ? Pas si nos attentes vis-à-vis de l'École restent enracinées dans un imaginaire socialement partagé où la quête de liberté se résume à la liberté de choisir dans un large éventail de possibles. Immergés dans cet imaginaire, nous attendons des sciences et des technologies qu'elles poussent toujours plus loin les limites de la maîtrise rationnelle du monde et étendent sans cesse l'éventail des possibles. Et nous misons sur l'éducation pour accumuler les ressources individuelles qui nous permettront d'accéder à ces possibles et de choisir entre eux au gré de nos désirs.

Sommes-nous cependant certains de la pertinence de cette quête quand les choix réputés « libres » sont en fait socialement conditionnés, quand le projet collectif d'incessante expansion de notre maîtrise sur le monde bouscule les équilibres écologiques et risque de déboucher sur l'instrumentalisation de tout, de tous et de soi-même ; quand la survivorisation de l'individu accroît les inégalités de ressources et de pouvoir ; quand il y a danger à laisser l'avenir de nos sociétés résulter des innombrables interactions d'acteurs inégaux plutôt que des délibérations démocratiques à propos de l'horizon vers lequel tendre ?

Ces considérations devraient nous interroger sur notre propension collective à confier à l'École la mission première de « façonner » des individus dotés de ressources qu'ils peuvent utiliser comme bon leur semble pour autant qu'ils n'entrent pas en guerre les uns contre les autres.

Une alternative

Mais y a-t-il une alternative ? En voici une : confier aux organisations éducatives et à leurs équipes la mission première d'amener

chacune des personnes dont elles accompagnent le cheminement à vouloir, avec toujours plus de discernement et d'efficacité, incarner personnellement et instituer collectivement les principes d'égal pouvoir, d'autonomie et de solidarité.

Tous les mots de cette phrase ont leur importance, mais la place manque ici pour justifier leur choix. Restons-en donc aux trois principes : égal pouvoir (plutôt qu'égalité des chances), pour que la définition de l'horizon vers lequel tendre collectivement repose sur la participation égale de tous les membres du collectif ; autonomie (plutôt que liberté), pour que les individus et collectifs soient en mesure de fixer avec un maximum d'indépendance leurs propres finalités et leurs propres règles de limitation des passions individuelles ou collectives ; solidarité (plutôt que tolérance), pour que tout individu ou collectif délibère en tenant compte des êtres vivants présents ou futurs qui ne sont pas parties prenantes de la délibération.

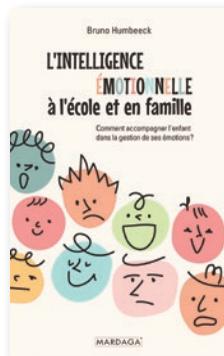
Confier de telles missions à l'École amènerait à redéfinir profondément les groupements d'élèves (des collectifs de vie et d'apprentissage hétérogènes plutôt que des classes que l'on rêverait homogènes), les contenus éducatifs (bien plus centrés sur ce qui permet de comprendre les ressorts de l'humain, du social et de l'Histoire), les pratiques pédagogiques (pour expérimenter ce qu'est vivre dans un collectif égalisant les pouvoirs de ses membres et promouvant l'autonomie et la solidarité), le métier d'enseignant (davantage un accompagnant exigeant s'adaptant aux cheminements singuliers qu'un magister menant son troupeau sur des sentiers prédéfinis), l'encadrement des enseignants (moins corsetés par des référentiels tatillons que formés à inventer la meilleure manière de traduire *in situ* la mission centrale de l'École).

Ce n'est pas la direction prise par le Pacte pour un Enseignement d'excellence, qui n'a pas contesté la soumission de l'École à l'imaginaire social aujourd'hui dominant. Ce qui n'est pas de nature à endiguer l'agonie du projet d'une École commune réellement émancipatrice pour chacun. ●

Bernard DELVAUX

* Les intertitres ont été ajoutés par la rédaction.

L'intelligence émotionnelle à l'école et en famille



HUMBECK B., *L'intelligence émotionnelle à l'école et en famille. Comment accompagner l'enfant dans la gestion de ses émotions ?*, Mardaga, 2022

Après un bref rappel historique, Bruno Humbeeck décortique les composantes d'une émotion puis explique qu'il s'agit de la « faire parler » pour l'accueillir le mieux possible, plutôt que de la nier, au risque de la voir resurgir plus violemment. Pour le psychopédagogue, il s'agit de « comprendre suffisamment le fonctionnement des émotions et la place qu'elles prennent dans l'intelligence humaine pour leur laisser le seul espace nécessaire ».

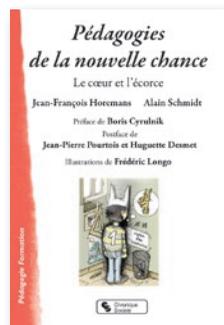
S'adressant aux parents et enseignants (au sens large), l'auteur préconise une éducation émotionnelle consistant « à la fois à apprendre aux enfants à faire parler leurs émotions [...], à les inviter à accueillir leurs émotions pour recueillir l'information qu'elles

contiennent [...], à les aider à exprimer les contenus émotionnels d'une façon socialement acceptable, et à stimuler leurs neurones miroirs pour qu'ils se montrent [...] capables de s'inscrire dans un vivre-ensemble... »

Après un « voyage au cœur d'une émotion » déjà parsemé de propositions pratiques, ce livre évoque neuf outils pour favoriser l'éducation émotionnelle, de façon très imagée. Parce que selon l'auteur, les outils « doivent servir à alléger la lourdeur des concepts en les associant à des métaphores, à rendre pratiques les théories en les concrétisant dans des instruments d'usage courant ». C'est réussi ! •

D. C.

Pédagogies de la nouvelle chance



HOREMANS J.-F., SCHMIDT A., CYRULNIK B. (Préface), *Pédagogies de la nouvelle chance – Le cœur et l'écorce*, Chronique Sociale, 2022.

Selon le système rigide qu'est notre enseignement, les deux cancrs qu'étaient Jean-François Horemans et Alain Schmidt, auteurs de ce livre, n'auraient jamais dû devenir des multidiplômés universitaires et des enseignants passionnés.

Avec bienveillance, générosité, empathie, ils proposent 51 démarches pédagogiques concrètes, testées sur le terrain, immédiatement réalisables, systématiquement tournées vers l'humain, prenant en compte une qualité essentielle de l'intelligence humaine :

la plasticité du cerveau ! (lire à ce sujet nos pages 38 et 39).

Tous deux les accompagnent d'une réflexion sociétale et théorique, pour les mettre au service de chaque apprenant. Ainsi, ces démarches proposent des pistes pour que chaque élève retrouve le plaisir d'apprendre, confiance en eux, en leurs compétences et ne soient plus catalogués comme des cancrs à tout jamais. •

H. D'H.

Construire une école inclusive

Le 117^e numéro de la revue *ANAE* consacre son dossier à l'école inclusive, coordonné par le P^e Ghislain Magerotte. Il retrace l'évolution récente de la scolarisation des élèves handicapés ou en situation de handicap dans les différents pays francophones. www.anae-revue.com

L'éducation musicale

Le 168^e numéro d'*Éduquer* consacre son dossier à l'éducation musicale. Bien qu'obligatoire, le cours d'éducation musicale passe souvent à la trappe. Le dossier propose des pistes de réflexions et de pratiques pour faire évoluer les choses. ligue-enseignement.be (> Ressources > Publications).

C'est quoi le racisme

La collection *Dis, c'est quoi ?* (éd. Renaissance du Livre) s'enrichit d'un titre sur le racisme, écrit par Vincent Aubert, docteur en philosophie. Des ressources pour comprendre et dénouer les controverses actuelles, pour renforcer les capacités et la motivation de tous à agir pour le changement.

Parents invisibles

France Baie a publié pour l'Ufapec une analyse sur les « parents invisibles » qu'on ne voit que rarement aux réunions de parents, remises de bulletin... Pas seulement par manque de temps. Elle invite les écoles à organiser des lieux moins hiérarchisés comme des cafés des parents, des réunions plus conviviales et festives... www.ufapec.be/nos-analyses

La nouvelle application Manolo

L'application Manolo simplifie la recherche, par les écoles, de manuels scolaires, ressources numériques, outils pédagogiques et livres agréés au profit des élèves.

Désormais, la dotation/subvention Manolo est versée de manière anticipative aux établissements scolaires, au début de chaque année civile. Elle permet l'acquisition d'ouvrages pédagogiques agréés.

Matériel agréé

Sont agréés les ressources pédagogiques pérennes, comme les manuels scolaires papiers, numériques ou audio. De même que les livres de tous types (romans, BD, abonnement à des revues...) mis à la disposition des élèves et des enseignant-e-s. L'occasion de se constituer un centre de documentation et d'information.

Les cahiers d'exercices pré-imprimés ne sont pas considérés comme des manuels scolaires et ne sont donc pas finançables avec Manolo.

Sont également agréés les logiciels, applications, plateformes destinés aux élèves et équipes éducatives s'inscrivant dans un processus d'apprentissage ou permettant le partage d'informations pédagogiques.

La liste du matériel agréé et labellisé est disponible via la nouvelle application Manolo.

Nouvelle application

Accessible aux professionnels de l'enseignement en FW-B, une nouvelle application a été créée. Les filtres pour effectuer une

recherche sont multiples et permettent de trouver rapidement les ouvrages agréés et labellisés selon vos besoins. La liste du matériel agréé est régulièrement enrichie et mise à jour par les maisons d'édition qui signent une convention avec la FW-B.

L'ancienne base de données reprenant le matériel déjà labellisé est toujours valide et complémentaire à l'application ⁽¹⁾.

La connexion à l'application Manolo s'effectue via un compte CERBERE sur le portail applicatif www.am.cfwb.be. Si vous avez déjà un compte CERBERE, il faut demander l'accès à Manolo en complétant l'annexe 1 de la circulaire 8041 ⁽²⁾. Si vous n'avez pas de compte CERBERE, alors il faut en faire la demande en complétant l'annexe de la circulaire 7241. L'application Manolo apparaît en grisé une fois l'accès accordé.

Pour toute question vous pouvez joindre le Service de la Vérification via manolo@cfwb.be. ●

Hedwige D'HOINE

- ⁽¹⁾ enseignement.be/index.php?page=28586&navi=614&rank_page=28586.
⁽²⁾ www.enseignement.be/circulaires

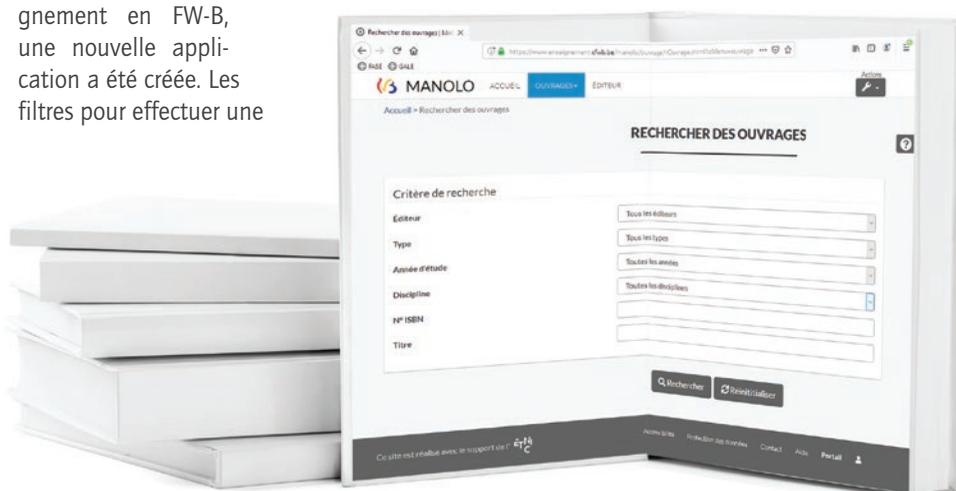
L'immigration marocaine

Le Centre d'Action Laïque a réalisé un dossier pédagogique sur L'immigration marocaine en Belgique. Divisé en dix fiches, il retrace les grandes dates de l'histoire marocaine en Belgique, notamment au départ des deux guerres mondiales et des charbonnages, jusqu'aux lois de 1974 interdisant le racisme.

Il est accompagné d'un site internet www.immigration-marocaine-en-Belgique.be offrant aux équipes pédagogiques des supports sous format numérique.

Le dossier a été élaboré à partir de l'exposition *Nass Belgica* mise sur pied en 2014 par l'ULB, en coproduction avec le Botanique, La Cambre et ENSAV, dans le cadre des commémorations des 50 ans de l'immigration marocaine en Belgique. Il se concentre sur des ressources historiques, sur des traces du passé factuelles, sur des témoignages, questions ou encore photographies d'époque.

Les fiches de dossier sont téléchargeables et des ressources numériques en lien avec les fiches sont également proposées sur le site.





Le cerveau se reconfigure au cours des apprentissages

Directeur de recherches au CNRS, professeur à l'Université de Paris-Descartes, expert en psychologie du développement et en neurosciences cognitives, Grégoire Borst vulgarise ces domaines complexes.

Entre deux conférences organisées au sein de l'UMons, le Professeur Grégoire Borst ⁽¹⁾ a répondu à nos questions sur ce que les neurosciences apprennent aux enseignants pour mieux comprendre les démarches d'apprentissage et lutter contre les inégalités.

PROF : C'est quoi, les neurosciences ?

Grégoire Borst : Il s'agit de toutes les sciences qui s'intéressent à la compréhension du fonctionnement du cerveau du point de vue moléculaire, mais aussi de manière plus précise en neuro-cognition et éducation.

Les nouvelles techniques d'imagerie médicale permettent de mieux comprendre comment le cerveau intervient dans les apprentissages, comment il soutient les différents processus cognitifs et socio-émotionnels impliqués dans les apprentissages des enfants et des adolescents.

Il faut sensibiliser les enseignants : le cerveau n'est pas fixé une fois pour toute comme les autres organes, mais il se transforme et évolue en permanence, tout au long de la vie. On parle de plasticité du cerveau. On sait que l'environnement, les apprentissages et le contexte permettent au cerveau d'évoluer.

Il est faux de dire que tout se joue entre 0 et 3 ans. Si tout était joué, quel serait le rôle de l'école qui débute vers 3 ans ?

Pourquoi est-il si important de comprendre les mécanismes du cerveau pour apprendre ?

Il est important que les enseignants transmettent à leurs élèves cette notion que le cerveau est plastique et qu'il peut se reconfigurer au cours des apprentissages. Cela va promouvoir un état d'esprit de changement. On n'est plus condamné à être celui qui est bon ou mauvais en ceci ou cela à tout jamais.

Ainsi, les enseignants qui ont des connaissances sur le cerveau et sur les processus impliqués dans les apprentissages mettent en place des pédagogies qui fonctionnent mieux.

La pédagogie est un art sous-tendu par des connaissances scientifiques. Par exemple que dans une progressivité pédagogique, il faut pouvoir revenir de temps en temps sur les informations, car c'est le gage que ces informations puissent être mémorisées. Le fait qu'il faut avoir une vision bienveillante des erreurs, en ayant conscience qu'une série de ces erreurs ne relèvent pas d'un manque de connaissance, mais de difficultés à les mobiliser dans un contexte particulier.

Les neurosciences ne vont pas dire quelle pédagogie utiliser sur la base du cerveau. Ce serait réducteur. Les neurosciences permettent aux enseignants de questionner leurs pédagogies et de les adapter au regard de ces nouvelles connaissances.

Comment les enseignants peuvent-ils intégrer les neurosciences dans leurs cours ?

On y travaille au sein de notre laboratoire de recherche, le LaPsyDÉ⁽²⁾. La première réponse, dont on a déjà parlé, est que les élèves aient des connaissances sur leur cerveau et sa neuro-plasticité. Car cela a un effet sur leur rapport aux apprentissages. Ils doivent prendre conscience que les efforts et la persévérance engagés lors de l'apprentissage vont transformer leur cerveau.

La deuxième : mettre la focale sur tous les processus transversaux mobilisés pour apprendre, comme la mémoire de travail, l'inhibition, la flexibilité (changer de stratégie pour résoudre un problème).

Quels conseils donneriez-vous aux enseignants pour que leurs élèves apprennent mieux ?

Finalement, les neurosciences disent : « Attention, dans tous les apprentissages, il y a des choses très spécifiques, mais il y a aussi des processus transversaux qu'il faut pouvoir expliciter ». Par exemple, un enseignant devrait expliciter, pas seulement la situation pédagogique, mais aussi les processus que doivent engager les élèves dans ces apprentissages-là.

Être très transparent, en disant : « Tu vois, cet apprentissage-là requiert telle et telle compétence. On a travaillé dans cette situation-là, je t'ai fait travailler sur la compétence disciplinaire, mais tu as aussi, parce que j'ai créé cette situation spécifique, développé telle ou telle autre compétence. »

Enfin, ils devraient expliquer le pourquoi de ces apprentissages et discuter de ces enjeux scolaires fondamentaux. Discuter du pourquoi apprendre à lire, à écrire, à compter. Au 21^e siècle, c'est encore plus compliqué car toute l'information est accessible rapidement et tout le temps. Pourquoi est-ce important d'être encore capable de calculer de mémoire, de savoir lire ?

Être capable de réfléchir, cela développe le libre-arbitre et c'est essentiel pour être des citoyens de demain, capables de prendre des décisions pour eux-mêmes et pour la société.

Toutes ces couches métacognitives, l'ensemble des pourquoi et des comment, sont un vrai levier pour la réussite éducative de tous. Le but de tout enseignant, c'est que tous les élèves réussissent.

Qu'est-ce que l'inhibition et en quoi est-elle essentielle ?

L'inhibition, c'est la maîtrise de soi. Et elle est essentielle pour réussir ses apprentissages scolaires. Elle permet le développement de compétences socio-émotionnelles.

En fait, quand on apprend, on acquiert toute une série d'automatismes qui nous permettent de résoudre rapidement des

problèmes. Mais l'utilisation de ces heuristiques nous amène souvent à nous tromper inconsciemment. Il faut prendre conscience de ses heuristiques pour s'en débarrasser. L'inhibition peut nous aider à cela.

L'inhibition se situe dans le cortex préfrontal, qui permet de réguler, de maîtriser nos comportements, notre impulsivité, nos émotions et notre cognition. Il est le chef d'orchestre du cerveau et est très important dans le cadre des apprentissages. Il met en musique l'ensemble des autres processus cognitifs, sociaux et émotionnels qui sont engagés dans tout apprentissage.

On peut entrainer cette inhibition par des petits jeux comme 1-2-3 soleil ou Jacques a dit. Un des enjeux de la pédagogie c'est de pouvoir travailler ces fonctions du cortex préfrontal : apprendre à l'enfant à se maîtriser, à réguler, à prendre conscience de l'ensemble des processus qu'il utilise dans toute situation d'apprentissage. Parce que fort de cette connaissance sur les processus qu'il utilise pendant les apprentissages, il peut aussi apprendre à apprendre.

C'est le vrai enjeu de nos pédagogies : apprendre à apprendre, à être, à penser, à développer des interactions avec les autres.



Grégoire Borst : « On n'est plus condamné à être celui qui est bon ou mauvais en ceci ou cela à tout jamais ».

En quoi les neurosciences permettent-elles de mieux inclure ?

Elles permettent de prendre conscience de ses automatismes, de faire attention à ses heuristiques et prendre conscience aussi de ce que l'on met en place pour contourner ses difficultés. En fait, l'hétérogénéité c'est la norme. Connaitre son cerveau est la clé de départ pour chacun pour mieux apprendre et donc de mieux réussir. ●

Propos recueillis par Hedwige D'HOINE

⁽¹⁾ Auteur notamment de *Le cerveau et les apprentissages*, avec Olivier Houdé (éd. Nathan, 2018). Mentionnons aussi, pour les enfants, *Explore ton cerveau*, des mêmes auteurs (éd. Nathan, 2019). Un livre pour adolescent sortira prochainement.

⁽²⁾ Laboratoire de Psychologie du Développement et de l'Éducation de l'Enfant (www.lapsyde.com) et le blog de vulgarisation scientifique tenu par les chercheurs du LaPsyDÉ : <https://www.le21dulapsyde.com>

⁽³⁾ Un dossier spécifique publié par le magazine *PROF* est accessible en ligne www.enseignement.be/index.php?page=27203&id=1803



© PROF./FWB/FRAP SAANNEN

Donnez-nous un jardin

Le Jardin botanique de Meise est l'un des plus grands au monde avec 92 hectares entièrement dédiés aux plantes. Le lieu idéal pour une sortie avec vos élèves.

Il est possible de choisir parmi une variété d'ateliers et de visites guidées adaptés à l'âge et au niveau des élèves. Ateliers et visites guidées peuvent être animés par les équipes du Jardin, ou par l'enseignant-e, du matériel spécifique pouvant être mis à sa disposition.

Jardiner, jouer, cuisiner, découvrir des plantes exceptionnelles, acheter des graines pour votre potager scolaire, apprendre à réaliser un herbier, réfléchir à des aspects plus scientifiques de la botanique, utiliser les STEM pour découvrir comment les plantes s'adaptent à leur environnement, plancher sur la biodiversité et la durabilité et bien

d'autres thématiques : voici quelques activités possibles à Meise.

Une condition pour faire de cette visite une réussite : la préparer en amont. Vu la grandeur du lieu, il est indispensable de définir les objectifs de la ou des visites, des ateliers, selon un thème précis. L'occasion d'y retourner pour d'autres sujets.

Vu le succès du lieu, il est obligatoire de réserver, même pour une simple visite. Renseignements : www.plantentuinmeise.be/nl/pQnk3t3/bezoek/onderwijs. Et on rappellera que le Jardin botanique est partenaire de Carte PROF carteprof.be/index.php?mod=firme_view&fi_id=3908. •

Hedwige D'HOINE

Nouvelle orthographe ? Incollables !

La nouvelle orthographe ou orthographe rectifiée date de 1990. Francine Corbeil et Chantal Contant, enseignantes québécoises spécialistes de ces rectifications orthographiques, ont mis au point des outils à destination de l'enseignement, afin d'en faciliter l'exploration et l'adoption.

Chez nous, l'usage des rectifications orthographiques est recommandé depuis 2008, via les circulaires 2475, 2476 et 2477 ⁽¹⁾.

Le résultat du travail des deux expertes, mené avec le Centre collégial de développement de matériel didactique (CCDMD), est proposé sur le site RO - Rectifications orthographiques ⁽²⁾ : un jeu de 80 cartes colorées, à utiliser en classe, et un jeu-questionnaire en ligne proposant les mêmes activités. On apprécie particulièrement que les (bonnes) réponses aux questions du jeu soient assorties de leur solutionnaire explicatif.

Ludique et complémentaire par rapport aux ressources offertes par la Direction de la Langue française de la Fédération (dont la toujours pertinente brochure *Orthographe, qui a peur de la réforme ?*) ⁽³⁾.

⁽¹⁾ www.enseignement.be/circulaires

⁽²⁾ ro.ccdmd.qc.ca

⁽³⁾ À retrouver dans le dossier consacré au sujet sur e-classe, via www.e-classe.be/resourcesingle/folder/8684 (après connexion).

À PRENDRE OU À LAISSER

L'ASBL EduclT a mené le projet Rentrée numérique qui a débouché sur un deuxième rapport intitulé *Favoriser l'intégration du numérique à l'école* récemment publié sur le site de la Fondation Roi Baudouin. www.kbs-frb.be/fr/pour-une-integration-reussie-du-numerique-lecole.

Le Fonds pour l'Éducation Financière soutient des projets d'écoles secondaires ou d'organisations partenaires qui ont pour but de renforcer l'éducation financière des jeunes. Quatre projets en FW-B ont été sélectionnés : un manga au Lycée provincial des Sciences et des Technologies à Soignies ; un jeu de rôle au Centre permanent pour la Citoyenneté et la Participation à Bruxelles ; une mini-entreprise à l'école secondaire spécialisée Les Forges à Ciney ; et un logiciel à l'ASBL École du Dialogue à Watermael-Boitsfort. Voir www.kbs-frb.be/fr/renforcer-leducation-financiere-des-jeunes.

Sécurité au travail : l'ASBL Prévention et Intérim ASBL, service central de prévention du secteur intérimaire, a développé un e-learning de sensibilisation à la sécurité au travail, utile aux jeunes désirant travailler comme jobistes, et conçu pour être utilisé par les enseignant-e-s. <https://jesuisjobiste-interactif.be>.

Plan International Belgique, ONG qui défend les droits des enfants et des filles, a lancé un trajet d'apprentissage digital qui permet de travailler entre autres sur l'égalité de genre, les stéréotypes et les préjugés ainsi que sur les conséquences de l'inégalité de genre dans le monde. www.planinternational.be/fr/agissez/ecole/formation ou marie-claire.gorostegui@planinternational.be.

Écoles futées au Soleil est la campagne de prévention du cancer de la peau de la Fondation contre le Cancer. Destinée aux écoles primaires, elle dure toute l'année scolaire et a pour slogan *Ombre, vêtements et crème solaire*. Toute école peut obtenir gratuitement des infos et du matériel pédagogique via www.cancer.be/devenez-une-ecole-futee-au-soleil ou futeausoleil@cancer.be.

Papier.be et GoodPlanet présentent un module pédagogique sur la relation durable entre environnement et papier. Pour les élèves des 2^e et 3^e degrés du secondaire, l'outil en ligne offre des exercices ludiques interactifs, quiz, cercles relationnels, rubriques *Le saviez-vous ?*, etc. D'autres modules viendront s'ajouter www.papier.be/fr/education/module-pedagogique-le-papier-et-lenvironnement ou info@papier.be.

Mon Village est un site web de la Fondation rurale de Wallonie destiné à l'apprentissage et la découverte du patrimoine rural ! Le site est dédié aux enseignant-e-s de P4 à P6 et leur offre toute une série d'activités pédagogiques, de ressources et de jeux utilisables en classe : monvillage.frw.be.

L'endométriase touche 1 personne menstruée sur dix parmi les 16-50 ans. La maladie, invisible et mal connue, a de graves répercussions sur la vie sociale, professionnelle, familiale et intime des personnes qui en souffrent. Une campagne de sensibilisation de la Province de Liège incite les jeunes à se faire dépister. La communication se décline en ligne et via un affichage dans les écoles secondaires et supérieures. Un questionnaire élaboré avec des médecins liégeois vise à aider et informer les jeunes : www.province-deliege.be/endometriose/campagnejeunes.

Prix Farniente : la sélection 2023 est dévoilée et les lauréat-e-s 2022 sont maintenant connu-e-s. *Romy et Julius* de Marine Carteron et Coline Pierré et *Année de grâce*, de Kim Liggett, ont plu aux jeunes lecteur-rices (prixfarniente.be/archive/2022). Sélection de 2023 via prixfarniente.be/selection.

PROF

en ligne

Retrouvez les articles
de tous les numéros
du magazine via
www.enseignement.be/prof.

PROF, le magazine des professionnels de l'enseignement, est une publication du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Administration générale de l'Enseignement).

Adresse Magazine PROF - Local 4P16
Avenue du Port 16, 1080 - BRUXELLES
www.enseignement.be/prof
prof@cfwb.be
Tél : 02 / 6908 133

Carte PROF Pour joindre Carte PROF, remplir le formulaire de contact disponible via www.carteprof.be/contact.php

Rédaction Rédacteur en chef : Didier Catteau. Ont collaboré à ce numéro : Bernard Delvaux, Hedwige D'Hoine, Marina Dollé, Véronique Frère, Monica Glineur, Bertrand Larsimont, Léonard Vanboterdal. Mise en pages : Olivier Vandevelle.

Comité d'accompagnement Fabrice Aerts-Bancken, Hafsa Benzouien, Lise Bruges, Quentin David, Claudio Foschi, Alain Faure, Étienne Gilliard, Lise-Anne Hanse (présidente), Christophe Mélon, Sandra Preud'homme.

Vie privée Le Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en tant que responsable des traitements de données à caractère personnel se rapportant au magazine PROF, attache une grande importance à la vie privée et à la protection de vos données à caractère personnel. Dans le cadre de nos services liés au magazine PROF, nous traitons vos données à caractère personnel en conformité avec les législations applicables en matière de protection des données. Pour plus d'informations concernant la manière dont nous traitons vos données, veuillez contacter prof@cfwb.be.

ISSN 2031-5295 (imprimé)

ISSN 2031-5409 (online)

© Ministère de la Fédération Wallonie
Tous droits réservés pour tous pays. Reproduction autorisée pour un usage en classe. Pour tout autre usage, reproduction d'extraits autorisée avec mention des sources.

Éditeur responsable Lise-Anne Hanse
Avenue du Port 16, 1080 - BRUXELLES

Impression Roularta Printing S.A.

Tirage 123 000 exemplaires, imprimés sur du papier portant le label FSC garantissant qu'il est issu de forêts bien gérées et de bois ou de fibres recyclés.

Le Médiateur de la Wallonie
et de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Rue Lucien Namèche 54, 5000 - NAMUR
Tél : 0800 / 19 199
courrier@le-mediateur.be

À PRENDRE OU À LAISSER

Le Centre d'Action laïque de la province de Namur organise des événements gratuits sur l'enseignement et l'esprit critique. Une table-ronde *Qui a peur de l'esprit critique ?* et la conférence-débat *Esprit critique et enseignement*, avec Baudouin Decharneux, docteur en philosophie de l'ULB, se tiendront respectivement les 9 et 16 juin de 17h30 à 19h30 à Namur. Réservation souhaitée : 081 / 730 131 ou contact@laicite.com.

Bubble.brussels : Bruxelles Environnement et ses partenaires associatifs donnent à nouveau l'occasion à des classes bruxelloises du fondamental d'être soutenues gratuitement pour mener des projets environnementaux. Thèmes et formules via environnement.brussels (taper offre 2022-2023 écoles fondamentales dans le moteur de recherche. Inscription pour la plupart des projets avant le 17 juin.

Le Fonds Houtman lance l'appel à projets *Enfants, jeunes et résilience : vers une société plus inclusive et solidaire !* Il financera et soutiendra des projets qui favorisent les capacités de résilience individuelles et collectives des enfants et des jeunes. Candidature avant le 15 juillet. www.fondshoutman.be.

Le Festival Out of the Books se déroulera les 6 et 7 octobre à la Ferme de Mont-Saint-Jean, à Waterloo. Échanges de projets d'enseignants, conférences, ateliers collaboratifs, espace de ludopédagogie, nouvelles technologies, etc. sont au programme de cet événement reconnu par l'IFC. www.festivalootb.com

Concours interscolaire de slam : la Cellule Culture-Enseignement lance la 4^e édition de ce concours. Pour toutes les classes de la 3^e à la 6^e secondaire. Inscriptions avant le 10 octobre. Places limitées à cinquante classes. www.culture-enseignement.cfwb.be. (> Concours SLAM)

Journalistes en Herbe, concours pour les classes de 6^e primaire et de 1^{re}, 2^e et 6^e secondaire, vise à mettre en avant la créativité, l'expression écrite et graphique, ainsi que l'accès à la culture via la production d'un journal au format papier ou web. Les classes participantes bénéficieront de deux ateliers animés par un journaliste et d'un kit pédagogique. Distribution gratuite de quotidiens aussi assurée. Inscriptions avant le 14 octobre (maximum cent classes). Détails dans la circulaire 8582 (www.enseignement.be/circulaires) ou via journalistesenherbe@cfwb.be.

Le 4^e Prix Philippe Maystadt pour l'enseignement de demain récompensera les étudiant-e-s ayant produit une étude ou une recherche innovante sur l'enseignement supérieur en FW-B. Candidatures pour le 16 octobre. www.ares-ac.be/fr/prix-maystadt

Les Erasmusdays 2022 auront lieu du 13 au 15 octobre. Le but de l'événement est de communiquer sur les valeurs européennes, la plus-value de la mobilité et les résultats des projets Erasmus+ afin d'offrir de la visibilité à toutes les activités mises en place. www.erasmusdays.eu.

L'action Tout le Monde lit, dans le cadre de la journée mondiale du livre, a connu sa 5^e édition en avril. L'opération en faveur de la lecture a été couronnée par la remise de prix d'écriture à 20 classes de P3 à P6. Il s'agissait de rédiger une suite au texte *Cornélius et le singe*, de Thomas Lavachery. Liste des gagnants sur www.toutlemondelit.be/grand-concours et boîte à outils autour du livre et de la promotion de la lecture via www.toutlemondelit.be/boite-a-outils.

Les Archives de l'État à Namur permettent de consulter l'inventaire des bâtiments des écoles gardiennes et primaires de la province de 1828 à 1940 compilé par Julie Godinas. Les 32 mètres linéaires d'archives constituent une source riche pour l'histoire locale. À découvrir au 41 boulevard Cauchy à 5000 Namur ou à consulter en ligne : https://search.arch.be/ead/BE-A0525_723209_806627_FRE. Contact : 081 / 654 198 ou archives.namur@arch.be.

Le musée BELvue propose une série d'ateliers éducatifs gratuits comme par exemple *Justice en-jeu*, *Democracy*, *Discrimin'Action* ou *Reporters de la démocratie* pour tous les âges et pendant toute l'année. Le musée collabore aussi avec des institutions publiques qui ouvrent leurs portes à des dates fixes. Offre complète et réservation sur belvue.be/fr/education (onglet Activités éducatives).

Ad@ptez un classique (de demain), concours littéraire annuel qui invite les jeunes du troisième degré à (re)découvrir les classiques de la littérature belge et à les dépoussiérer, vient de se clôturer. Plus d'infos sur le concours et le palmarès 2022 via www.espacenord.com/adaptez-un-classique.

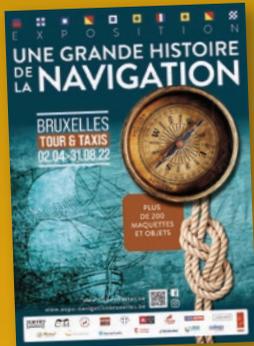
Le Wikifin Lab, centre d'éducation financière interactif dans lequel les élèves du secondaire expérimentent diverses situations financières de la vie quotidienne, a été développé avec des enseignants, des pédagogues, des chercheurs universitaires et des experts de l'économie comportementale et du gaming. Visite gratuite sur réservation. www.wikifin.be/fr/wikifin-lab.

JUMP Brussels est une entreprise sociale européenne proposant une formation gratuite sur la lutte contre le sexisme aux enseignant-e-s d'écoles secondaires et supérieures qui préparent à des filières massivement masculines. Il s'agit d'un atelier interactif et pratique de 4 heures pour 20 personnes maximum, à Bruxelles et en Wallonie. jump.eu.com/academy-ecoles.

Le Comité des Élèves francophones (CEF) a dressé un état des lieux sur les Règlements d'ordre intérieur (ROI) des écoles en FW-B. selon le CEF, les ROI sont souvent discriminants, sexistes, incompréhensibles, peu démocratiques voire portent atteinte aux droits fondamentaux. Le CEF prend position et émet des propositions pour des ROI plus pédagogiques et respectueux dans les écoles. www.lecef.org/positions/roi-un-cadre-qui-outrepasse-tes-droits.

Prenons le large !

Comme le montre l'immense globe à l'entrée de l'exposition *Une grande Histoire de la Navigation*, l'eau occupe une place importante sur la Terre et a suscité depuis toujours la curiosité des êtres humains.



En lien avec les programmes scolaires, cette exposition propose de suivre une ligne du temps jalonnée de repères importants depuis la pirogue monoxyle du Néolithique jusqu'au porte-conteneurs d'aujourd'hui.

De nombreux objets, cartes et décors reconstitués permettent de visualiser et de comprendre l'évolution navale.

Ce parcours chronologique se termine par un regard critique sur les questions environnementales liées à l'exploitation des mers et des océans jusqu'à l'impact sur la faune maritime.

Dossier pédagogique gratuit téléchargeable.

Partenaire de Carte PROF, l'exposition se tient sur le site de Tour & Taxis jusqu'au 30 septembre. Réduction accordée aux bénéficiaires de Carte PROF. •

► http://www.carteprof.be/index.php?mod=firme_view&fi_id=37786



I love Japan

Cette fois, c'est le pays du Soleil-Levant qu'Europa Expo fait découvrir au travers d'une exposition immersive. Tout au long de la visite, l'exposition *I love Japan* explore les nombreuses facettes de ce pays riche d'une culture empreinte de traditions ancestrales.

Des décors immersifs, des sons d'ambiance et des installations interactives permettent aux visiteuses et aux visiteurs de découvrir différentes thématiques japonaises : paysages, art, histoire, traditions, culture pop, légendes et même des aspects insolites de l'archipel comme des néons ou des séances de karaoké privés par exemple.



Sur simple présentation du ticket d'entrée, il est possible de participer à une chasse au trésor au cours de laquelle il faudra notamment retrouver sept boules de cristal dissimulées dans les 1 500 mètres carrés de l'exposition, et compléter un parchemin sacré.

L'exposition *I love Japan* occupe l'espace muséal de la gare Liège-Guillemins jusqu'au 30 septembre 2022. Réduction accordée avec Carte PROF. •

► http://www.carteprof.be/index.php?mod=firme_view&fi_id=37784

Portraits de femmes. Des récits pour une Histoire

L'enseignement, la maternité, les violences, le sport, la presse... se retrouvent parmi les 17 thèmes présentés dans la nouvelle exposition du Mundaneum, à Mons.



Des documents d'archives et des dessins réalisés par l'illustratrice Florence Sabatier illustrent des récits de femmes belges, du 19^e et du début du 20^e siècle, en marche vers l'émancipation et la conquête de leurs droits.

Invisibilisées par l'histoire, de nombreuses femmes ont pourtant marqué celle de notre pays. Les organisateurs ont d'ailleurs dû effectuer un choix en veillant à représenter différents courants politiques, différentes régions, différentes classes sociales.

Portraits de femmes. Des récits pour une Histoire met à l'honneur notre matriloinie et tente de déconstruire les stéréotypes genrés de notre société. En collaboration avec Les Grenades-RTBF.

Ouvert jusqu'au 22 novembre 2022. Gratuit avec Carte PROF. •

► http://www.carteprof.be/index.php?mod=evenement_view&ev_id=3235



Le Domaine du Fourneau Saint-Michel

Unique en Wallonie, le Domaine provincial du Fourneau Saint-Michel à Saint-Hubert vous plonge au cœur de la vie d'autrefois. Ce site naturel est composé de deux entités distinctes et complémentaires : le Musée de plein air et le Musée du fer.

Le Musée de plein air, avec ses 40 hectares, permet de découvrir la vie rurale d'autrefois. Grâce à la transplantation, un ensemble de hameaux issus de différentes régions géographiques du Sud du Sillon Sambre et Meuse permettent de découvrir l'habitat et les métiers ruraux.

Plus de cinquante bâtiments des 19^e et 20^e siècles sont ainsi transplantés : fermes, maisons, chapelle, école, église, hangars, ateliers d'artisans... À l'intérieur de chacun d'eux, vous pourrez admirer du mobilier, des ustensiles, des accessoires, des outils et des machines issus du passé.

Deux parcours sont proposés (1,5 et 3 km environ). Si vous prenez le temps de visiter l'intérieur des bâtiments, les sentes, les expositions temporaires... la visite complète peut durer une journée entière.

Le Musée du fer et son unique haut-fourneau au charbon de bois conservé *in situ* en Belgique permettent de découvrir les techniques de fabrication de la fonte, l'usage du fer et son importance dans la vie quotidienne. Un musée qui raconte le passé de manière actuelle puisqu'il utilise les nouvelles technologies : écrans tactiles, vidéos...

Deux expositions temporaires

L'exposition *Agripédia@expo* est installée dans le bâtiment de Corbion, au cœur du Musée de plein air. Elle présente l'élevage et l'agriculture familiale qui caractérise le Luxembourg belge.

Des panneaux didactiques et des outils pédagogiques variés permettent de découvrir différentes thématiques : alimentation saine, locale et de saison ; respect de l'environnement et du bien-être animal ; maintien de la biodiversité. Et, plus globalement, de se rendre compte de l'importance du métier d'agriculteur. Visites guidées et ateliers possibles pour les écoles ou groupes sur réservation. Dossier pédagogique disponible sur demande.

L'exposition *Saisons de la photo en Grande Forêt de Saint-Hubert* vous invite à découvrir la nature sauvage. Plus de 40 photos nature réparties sur le site d'exposition en plein air. Mammifères sauvages, oiseaux, insectes, fleurs, arbres, paysages... sont présentés à travers une sélection de clichés réalisés par des photographes animaliers et naturalistes reconnus, qui proviennent des quatre coins de l'Europe. •

V. F.

► http://www.carteprof.be/index.php?mod=firme_view&fi_id=2875